



LA PRESSE



**APPEL À TOUS
ET SI VOTRE MÉDECIN
AVAIT LE SIDA ?
FORUM, PAGE A15**

**ARTS ET
SPECTACLES
RENT: MARIE-MAI
COLOC À NEW YORK
PAGE 2**

INFECTÉE EN SOIGNANT UN BÉBÉ SÉROPOSITIF

Le Dr Di Lorenzo a vraisemblablement contracté le VIH à Sainte-Justine

YVES BOISVERT

Un jour de printemps en 1990, Maria Di Lorenzo faisait ce qu'elle faisait chaque jour passionnément. Elle sauvait des vies d'enfants à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal. C'est en faisant précisément cela que, sans le savoir, elle allait

pour toujours donner sa santé. Et en mourir 13 ans plus tard.

Ce jour-là, un couple new-yorkais se présente aux urgences de l'hôpital avec son bébé. Il n'a pas un an. Il est en détresse. Les médecins et les infirmières n'arrivent pas à trouver une veine pour lui injecter un médicament. C'est le docteur Di

Lorenzo qui parvient finalement à trouver l'« accès veineux ». Il y a du sang. Personne n'est ganté.

Avait-elle une coupure à la main ? Ce jour-là, elle n'en est pas consciente. En tout cas, elle ne s'est pas coupée pendant l'intervention. L'affaire est vite oubliée.

Mais quelque temps après, elle

apprend que le bébé est mort du sida.

Elle avait déjà traité des enfants sidéens, mais elle avait pris des précautions en conséquence. Elle se souvenait que dans le cas de ce bébé, elle avait touché à son sang

► Voir **INFECTÉE** en A2

**ACTUEL
MODE DE CHINE
PAGE 1**

Inondations à Laval



Roger Couturier essayait tant bien que mal hier de protéger la maison de ses parents à l'aide de sacs de sable, rue Jetté, dans le quartier Sainte-Dorothée, à Laval.

Les autorités jouent leur dernière carte

JUDITH LACHAPELLE
et NICOLAS BÉRUBÉ

Toute seule devant la maison de son frère à Sainte-Dorothée hier midi, Gaétane Couturier faisait face

à la crue des eaux avec sérénité. La rivière des Prairies avait déjà englouti la moitié de la cour ainsi qu'une bonne partie de la rue Jetté, et commençait à grignoter sérieusement l'entrée de garage. Mais pas

question de partir. « Tant qu'il n'y a pas d'eau dans le sous-sol... »

Avec un peu de chance, M^{me} Couturier et les autres riverains lavallois n'auront pas à attendre un adoucissement des températures

(ce qui n'est pas prévu avant dimanche) pour voir les eaux se retirer. Les autorités lavalloises ont annoncé hier soir qu'elles mettraient

► Voir **INONDATIONS** en A2

Primaires du New Hampshire L'Irak au coeur du sprint final

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

KEENE, New Hampshire — Un vétéran du Vietnam, se disant « très horrifié » du vote du sénateur John Kerry en faveur de la guerre en Irak, a demandé au candidat présidentiel de s'expliquer, hier après-midi, dans un auditorium du Keene State College, dans le sud-ouest du New Hampshire.

Kerry s'est expliqué, disant que son vote n'était « pas spécifiquement pour la guerre, mais pour un processus » qui forcerait Saddam Hussein à réadmettre les inspecteurs de l'ONU en Irak. Il croyait que le dictateur de Bagdad possédait des armes de destruction massive.

« Le président Bush avait promis d'aller devant l'ONU, de mettre en place une vraie coalition internationale et de n'utiliser la force qu'en ultime recours. Il a brisé chacune de ses promesses.

► Voir **PRIMAIRES** en A2

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
« Après le déficit zéro, c'est maintenant l'emploi zéro ! »
- Jean Charest

AUJOURD'HUI

Bandes dessinées	ACTUEL 6
Bridge	AFFAIRES 14
Décès	AFFAIRES 14 et 15
Feuilleton	ACTUEL 6
Forum	A 14 et A15
Horaire télévision	ARTS 4
Horoscope	AFFAIRES 13
Loteries	A 6
Mots croisés	ACTUEL 6 et SPORTS 12
Mot mystère	ACTUEL 6
Observateur	AFFAIRES 12
Petites annonces	AFFAIRES 12 et AFFAIRES 2

Météo
Plutôt nuageux en après-midi, maximum -13, minimum -18, plus de détails en page SPORTS 16

6 21924 98765 1

Grippe aviaire

Les experts lancent un appel au calme mais l'épidémie continue de s'étendre en Asie

ANDRÉ DUCHESNE

Avec sept décès chez les humains, huit pays atteints, des millions de poulets abattus, des frontières se fermant aux importations et une course au vaccin qui s'amorce, l'épidémie de grippe aviaire qui ravage présentement l'Asie sème l'inquiétude, en dépit des appels au calme répétés des experts.

Le décès annoncé tard dimanche d'un garçon de 6 ans en Thaïlande

était le septième imputable au virus selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Six autres personnes sont mortes au Vietnam et plusieurs autres décès sont considérés comme suspects.

Pendant ce temps, l'Indonésie et, surtout, le Pakistan, se sont ajoutés à la liste des pays affectés par la propagation de cette grippe dite du poulet, dont les effets pathogènes sur les volailles sont extrêmement virulents. Le Pakistan a reconnu

hier qu'environ 3,5 millions de poulets avaient été retrouvés morts dans quelque 3000 fermes d'élevage de la région de Karachi depuis la fin de novembre.

« Ils ont certainement besoin d'aide ; certains pays ont besoin d'un soutien financier et certains ont indiqué qu'il pourrait y avoir un manque d'équipement d'abattage », souligne Iain Simpson, porte-parole de l'OMS.

Ce qui inquiète le plus les experts

est la mutation possible du virus et l'apparition de cas de contamination d'un humain à un autre. Dans un tel cas, les risques d'une propagation se multiplient, ce qui est susceptible de provoquer une pandémie.

« Il faut faire attention de ne pas s'embarquer dans une campagne de peur, indique Gilles Dulac, vétérinaire et responsable de la

► Voir **GRIPPE** en A2

Correction de la vue sur mesure

Une nouvelle technologie pour corriger la vue au laser.

(514) 288-0088

Prenez rendez-vous!

LA CLINIQUE DE L'ŒIL DE MONTRÉAL
D. S. Fanous, M.D.
1 888 844-8888
www.cdom.com

SUITES DE LA UNE

DEMAIN DANS LA PRESSE



Et l'Oscar va à...
C'est aujourd'hui, à Hollywood, que sera dévoilée la liste des nominations pour la cérémonie des Oscars du 29 février prochain. On saura alors si Denys Arcand et ses *Invasions barbares* seront de la course, mais aussi qui de *Return of the King*, *Mystic River*, *Cold Mountain* et autres *Lost in Translation* récoltera le plus grand nombre de nominations. **À lire demain dans le cahier Arts et Spectacles**

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse. Itée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



Venez clavarder avec la romancière Arlette Cousture à 12 h 30 : cyberpresse.ca/clavardage
Suivez en direct le dévoilement des nominations aux Oscars : cyberpresse.ca/arts
Tous les résultats des Internationaux de tennis d'Australie : cyberpresse.ca/australie

POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

« Elle a agi en prenant rigoureusement toutes ses responsabilités »

INFECTÉE

suite de la page A1

ans être protégée. Elle décide de passer un test de dépistage du VIH. Négatif. Un deuxième test, un mois plus tard, donne le même résultat. Mais le troisième est positif.

En juillet 1990, selon ce que nous avons appris, le Dr Maria Di Lorenzo, a su qu'elle était porteuse du VIH. N'ayant aucun comportement à risque, ayant subi un test, négatif, pour fins d'assurance au début de l'année, elle était convaincue que c'était l'épisode du bébé new-yorkais qui avait fait basculer sa vie. Elle devait avoir une petite plaie.

Aussitôt, elle aurait informé son supérieur en orthopédie. Il faut savoir que cette femme était non seulement chirurgienne, mais surspécialisée en orthopédie. « Quatre ou cinq personnes au Canada pouvaient faire ce qu'elle faisait », dit quelqu'un qui l'a connue.

Des mesures ont été prises, on ignore lesquelles, mais le cercle des gens informés de son état de santé alors était extrêmement restreint.

À l'été 1991, le département américain de la Santé publie un document de neuf pages qui devient la nouvelle référence pour dicter une ligne de conduite aux autorités médicales dans le cas de médecins porteurs du VIH ou de l'hépatite B.

Il y est recommandé d'éviter un certain nombre de procédures où les risques d'exposition au virus sont plus élevés, à moins qu'un comité d'experts assure un encadrement de la pratique. Ce comité, dit le document du 12 juillet 1991, doit être composé d'un spécialiste en maladies infectieuses, d'un spécialiste de la pratique du médecin concerné et d'un responsable de la santé publique. Le document recommande également de dire au patient l'état de santé du médecin avant une procédure à risque.

On y dit que les opérations qui supposent une entrée dans les tissus, les cavités ou les organes ou qui concernent les traumatismes majeurs font partie des « procédures » à risque d'exposition. De même que les opérations cardiaques, l'obstétrique, les opérations dans la bouche.

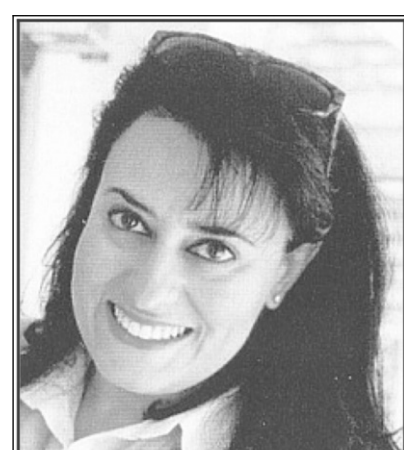
Le texte fait référence au cas d'un

médecin séropositif américain qui a pratiqué pendant sept ans en étant porteur du virus. Des 1340 personnes qu'il a opérées pendant cette période et qui ont été testées, une seule était séropositive, mais elle s'injectait de la drogue par intraveineuse et n'a probablement pas contracté le virus par son médecin.

Le document est un des premiers à énumérer spécifiquement une procédure à suivre en pareils cas. Il n'a pas force de loi au Canada, mais il jouit d'une autorité morale importante. Dès sa publication, les spécialistes en prennent connaissance ici.

À Sainte-Justine, les quelques initiés au fait du cas de Maria Di Lorenzo décident alors de former un comité pour encadrer la pratique de la chirurgienne en tenant compte des recommandations américaines. Nous sommes en septembre 1991.

Le Collège des médecins ne sera jamais informé du vivant de la chirurgienne. Selon la direction de l'hôpital, jamais cette information ne s'est rendue non plus jusqu'à la haute direction. Par ailleurs, on perd toute trace de ce comité de suivi après



Maria Di Lorenzo

1996. Ces trous importants dans l'information ont incité Sainte-Justine à rappeler tous les patients opérés par la chirurgienne entre 1990 et 2003 (au moins 2614).

Selon nos informations, la chirurgienne, morte à l'âge de 48 ans, a suivi les recommandations et les décisions de ses supérieurs chargés de l'encadrer. L'orthopédie, médecine des os et des muscles, suppose plu-

sieurs manipulations à risque. Même si elle était l'un des meilleurs spécialistes au pays, elle a dû mettre de côté cette pratique. C'est cette restriction à sa pratique qui l'aurait amenée, en 1992, à entreprendre de nouvelles études encore plus poussées.

« Elle a agi en prenant rigoureusement toutes ses responsabilités selon ce qui était d'usage à l'époque, en s'informant très sérieusement, dit notre source. Elle a toujours continué à travailler, elle a toujours cherché à s'améliorer, elle ne s'est jamais découragée. Elle cherchait la façon d'aider le mieux possible les enfants. C'est à cela qu'elle a consacré sa vie. Ce que j'appelle une vocation. Quoi qu'on en dise aujourd'hui, et quoi qu'on ait fait ou pas fait dans l'administration à Sainte-Justine, je prétends que cette femme à l'intelligence lumineuse était admirable. En fait, c'est une des personnes les plus remarquables qu'il m'ait été donné de rencontrer. J'aimerais que cela soit connu. Veuillez m'excuser si j'ai les yeux pleins d'eau. Avouez que la vie... »

Une stratégie inédite

INONDATIONS

suite de la page A1

en oeuvre aujourd'hui une stratégie inédite pour forcer la rivière des Prairies à retourner dans son lit.

Pas question de simplement faire sauter les trois embâcles, puisque cela ne ferait que déplacer le problème un peu plus loin, a rappelé hier soir le maire de Laval, Gilles Vaillancourt. Les autorités comptent plutôt faciliter la circulation de l'eau en douceur.

D'abord, Hydro-Québec remettra à l'eau ce matin son bateau briseur de glace pour creuser un chenal en amont depuis son barrage à la hauteur de Saint-Vincent-de-Paul, en remontant le plus possible vers l'ouest. L'opération devrait permettre aux eaux bloquées par la glace et le frasil de s'écouler plus facile-

ment à travers les vannes. M. Vaillancourt précise qu'en ce moment, il y a moins d'eau que normalement qui passe à travers les vannes grandes ouvertes du barrage parce qu'elle est retenue en amont par la glace et le frasil.

De plus, à partir de jeudi, une rétrochargeuse amphibie (la fameuse grenouille mécanique) sera utilisée sur la rivière à la hauteur du pont de l'autoroute 13 et jusqu'à Sainte-Dorothée pour briser les glaces et dégager le frasil. Trois grosses barges serviront à retenir les morceaux et les déplacer sur les berges. L'opération ne pourra débuter avant la fin de la semaine à cause du délai nécessaire pour adapter les barges à ce genre de travail.

À cause du caractère inédit de l'opération, personne ne peut garantir si cela réussira, a signalé Gil-

les Vaillancourt. « Mais ne rien faire signifierait un échec complet, a expliqué hier le maire. En faisant quelque chose, on est sûr d'obtenir des résultats. »

Car l'eau continue de monter sur les rives de la rivière des Prairies. Hier, quelques résidents menacés ont refusé de quitter leur demeure et se sont acharnés à protéger leur domicile des infiltrations d'eau. À la fin de la journée, cinq résidences de Sainte-Dorothée (plus quatre à Laval-des-Rapides) avaient été évacuées.

Dans la petite rue Jetté, dans le quartier de Sainte-Dorothée, le va-et-vient des véhicules des médias faisait plus de boucan que la rivière, tant et si bien que les policiers ont fermé l'accès à la rue en début d'après-midi pour protéger la quiétude de ceux qui, en haut de la côte, ne sont pas menacés par la montée des eaux.

La rivière a continué à remonter la rue, sans un bruit, presque imper-

ceptiblement, centimètre par centimètre. Parfois, le grincement de la couche de glace brisait le silence. « Bientôt, je ne pourrai plus aller chez moi », a constaté avec étonnement Lucie Bonnier. Le matin, elle pouvait encore marcher sur le bord de la rue pour se rendre à sa maison cachée derrière une haie de cèdre. En début d'après-midi, elle songeait sérieusement à récupérer ses dernières affaires et à quitter la maison. Pour combien de temps ? Elle a haussé les épaules.

Un peu plus loin, rue Laflamme, Nancy McCann et Pascal Rochefort ont installé une troisième pompe pour évacuer l'eau qui s'infiltrait dans la cave par une porte et un soupirail. Un bureau avait les pattes à l'eau, mais d'autres objets avaient été montés à l'étage. Nancy McCann gardait le moral, entre deux coups de téléphone de la parenté prête à venir donner un coup de main.

Leurs voisins, Yves et Andrée Prévost, possèdent ce qui pourrait être une relique historique de l'ancien village de Sainte-Dorothée : un chalet. « On est les derniers du coin ! » dit Yves Prévost, venu de Montréal pour vérifier l'état des lieux. Depuis son enfance, Andrée Prévost passe tous ses étés dans cette maison d'été bâtie dans les années 30, à l'époque où l'île Jésus était le « potager de Montréal ».

Heureusement, rien de détrempé dans la petite maison au toit mansardé. « Mais on a déjà été inondés, se souvient la dame. On s'était même promenés en canot dans la maison ! » Depuis, la maison avait été juchée sur pilotis, ce qui la protège encore aujourd'hui. Le magnifique jardin, par contre, risque de subir quelques dégâts...

Dans l'île de Montréal, les autorités surveillaient de près hier la crue de la rivière des Prairies. Au total, une douzaine de résidences ont été touchées par la montée des eaux.

Un virus aux mutations rapides

GRIPPE

suite de la page A1

section des maladies exotiques de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Bien sûr, il y a des risques et les gens de l'OMS sont inquiets, mais règle générale, on a affaire à un virus qui résiste mal à son environnement. »

L'OMS n'est pas non plus sous le coup de la panique. Hier, ses dirigeants n'émettaient aucune restriction particulière quant aux voyages dans les huit pays touchés (Thaïlande, Vietnam, Cambodge, Indonésie, Taiwan, Japon, Corée du Sud, Pakistan). On demandait toutefois aux voyageurs d'éviter de visiter

les marchés publics et les fermes de volailles.

La grippe aviaire compte 15 sous-types dont deux — H5 et H7 — sont beaucoup plus pathogènes que les autres. La volaille asiatique est présentement ravagée par le sous-type H5N1 reconnu non seulement pour sa mutation rapide, mais aussi pour sa capacité à acquérir les gènes de virus affectant d'autres espèces.

Autrement dit, le virus du poulet peut se croiser avec le virus grippal d'un autre animal et développer un virus mutant inconnu et imprévisible. Or, dans les marchés publics asiatiques, les conditions d'hygiène laissent à désirer et il y a promiscuité entre animaux. Si un virus mutant se développait, les experts devraient rapidement reconnaître ses caractéristiques génétiques et trouver un vaccin.

La contamination entre animaux ou entre animaux et humains fait suite à des contacts fréquents et prolongés, par le toucher répété de fientes ou par inhalation. Il y a un risque de contamination par alimentation lorsque la viande n'est pas assez cuite. À 70 degrés Celsius, le virus meurt.

Le Canada n'importe pas de viande des pays concernés en raison d'une autre maladie, dite de Newcastle. Une exception cependant : la viande de poulet (un million de kilos en 2003) importée de Thaïlande. « Mais cette viande est d'abord cuite à 80 degrés C et est scellée », assure Gilles Dulac.

Une grippe aviaire avait causé la mort de six personnes et forcé l'abattage de tous les poulets de Hong Kong en 1997. Quant à l'épidémiologie actuelle, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a indiqué vendredi dernier qu'il faudra éliminer encore beaucoup de volailles pour réduire le risque de transmission à l'homme.

Avec AFP, PC et AP

Dean remis de sa contre-performance en Iowa

PRIMAIRES

suite de la page A1

Il s'est précipité dans la guerre », a dit le sénateur du Massachusetts, favori pour remporter ce soir la primaire du New Hampshire, test clé dans la course à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle de novembre.

La réponse a semblé satisfaire le vétérinaire, qui a levé un pouce en direction de Kerry. Mais l'ancien gouverneur Howard Dean n'a pas été aussi complaisant. Au dernier jour de la campagne, l'ex-favori s'est porté à l'attaque en critiquant le « jugement » du sénateur du Massachusetts en matière de politique étrangère.

« Il a voté non à la guerre du Golfe en 1990 et il a voté oui à la guerre en Irak en 2002. Je pense que ça aurait dû être l'inverse. Où était Kerry quand George Bush disséminait sa désinformation ? » a demandé Dean, hier matin, lors d'un petit-déjeuner dans un hôtel de Nashua.

Comme vient de le confirmer l'inspecteur américain David Kay, aucune arme de destruction massive ne se trouvait en Irak au moment de l'invasion américaine.

Candidat antiguerre, Dean n'a pas abandonné l'espoir de coiffer Kerry au fil. Les électeurs du New Hampshire ont la réputation de changer d'idée à la dernière minute. Et l'ancien gouverneur du Vermont semble s'être remis de sa contre-performance et de son discours guttural de l'Iowa, où il a terminé au troisième rang dans les caucus, loin derrière Kerry et le sénateur John Edwards.

« Nous sommes en bonne condition. Nous remontons la pente et nous pouvons remporter le New Hampshire », a dit Dean au début d'un sprint final dans cet État, une

course contre la montre à laquelle tous les candidats se sont livrés, de l'aube jusqu'à minuit dans le cas du sénateur Joe Lieberman.

Étant donné l'imprévisibilité des électeurs du New Hampshire, les sondages doivent être pris avec un grain de sel. Celui publié hier par le quotidien *USA Today*, CNN et l'institut Gallup, donne à Kerry 36 % des votes contre 25 % pour Dean. D'autres prédisent une victoire encore plus éclatante au sénateur, qui éclipserait son principal rival par 20 points ou plus.

Mais un autre sondage publié hier par l'institut Zogby donne un écart beaucoup plus étroit entre les deux candidats. Kerry est crédité de 31 % contre 28 % pour Dean. Selon ce même sondage, le général à la retraite Wesley Clark arrive à la troisième place avec 13 % des votes. Il devance les sénateurs Edwards (12 %) et Lieberman (9 %).

Quelque 691 000 électeurs auront le droit de vote dans cette primaire qui soulève un grand intérêt au New Hampshire. Suivant la loi électorale de cet État du Nord-Est, le scrutin ne sera pas seulement ouvert aux démocrates, mais également aux indépendants, ce qui complique encore davantage la tâche des sondages. Lors de la primaire républicaine de 2000, les indépendants avaient causé la surprise en votant massivement pour John McCain, qui avait battu le favori, George W. Bush, par 18 points.

« La situation est très fluide », a déclaré le sénateur Lieberman, faucon parmi les démocrates qui espère obtenir le vote des indépendants. « Il y a beaucoup d'indécis. » Par leur primaire, les électeurs du New Hampshire distribueront entre les candidats les 22 délégués qui les représenteront à la convention démocrate de Boston, fin juillet. Ces délégués contribueront à élire offi-

ciellement le candidat du parti pour affronter le président républicain. Pas moins de 2162 délégués sur un total de 4322 sont nécessaires pour décrocher l'investiture.

L'enjeu du New Hampshire n'est donc pas mathématique ; il est hautement symbolique. C'est la première primaire de la nation, celle qui met la table. Et la suite s'annonce corsée. Dans une semaine, sept États, dont le Missouri et la Caroline du Sud, tiendront simultanément des primaires ou des caucus, mettant en jeu un total de 269 délégués.

En attaquant le jugement de Kerry sur la politique étrangère, Dean est revenu au thème qui a propulsé sa candidature, une opposition déterminée à la guerre en Irak. De façon indirecte, il a aussi rappelé la proposition du sénateur du Massachusetts à adopter des positions à géométrie variable.

Après une semaine désastreuse, Dean a connu un bon week-end, faisant campagne avec sa femme Judy, celle-là même qui ne devait pas servir d'accessoire électoral.

Hier matin, à Nashua, une foule d'environ 200 personnes a applaudi à tout rompre Judy Dean, qui s'est fait connaître de l'Amérique entière en accordant une entrevue avec son mari à la journaliste Diane Sawyer, de la chaîne ABC, jeudi soir dernier. Dans cette entrevue, Judy avait témoigné du bon caractère de son mari, assurant que son cri primal de l'Iowa ne le représentait pas.

S'adressant aux nouveaux fans de sa femme, Dean a dit : « Je ne pensais pas qu'elle deviendrait une rockstar. Merci pour ces applaudissements. Ça me fait tellement plaisir que j'ai le goût de crier. »

C'est à la suite de ce moment léger que Dean a soulevé la question lourde de l'Irak.

Cahier L'Auto

Précisions

L'article titré « Un effet boeuf » publié à la page une du cahier L'Auto, hier, a été rédigé par René Fagnan, collaborateur spécial. Par ailleurs, la personne apparaissant sur la photo et citée dans le texte est Yanick Deschênes. Nos excuses aux personnes intéressées.

Mirabel perd ses derniers passagers

CHARLES CÔTÉ

L'aérogare de Mirabel fermera définitivement en novembre prochain, avec le déménagement annoncé hier d'Air Transat vers l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau, à Dorval.

Les quelque 900 000 passagers annuels du spécialiste des vols nolisés seront parmi les premiers à profiter de la future salle des arrivées internationales à Dorval.

« C'est très positif », se réjouissait hier le président d'Aéroports de Montréal (ADM), James Cherry.

Au même moment, l'immense aérogare de Mirabel fermera ses portes. « C'est la mort de Mirabel », résumait de son côté le maire de la ville, Hubert Meilleur.

L'annonce d'hier fait suite à la décision d'ADM en mai 2002 de concentrer tous les vols de passagers à Dorval.

Air Transat était le dernier transporteur de passagers encore

présent à Mirabel. Pour l'accueillir à Dorval, ADM construira des bureaux et un hangar au coût d'entre 15 et 20 millions, le long de l'autoroute 13. Le contrat a été confié à la firme Axor à la suite d'un appel d'offres.

ADM achète par ailleurs les bâtiments d'Air Transat à Mirabel, pour une somme qui n'a pas été divulguée hier.

L'arrivée d'Air Transat ajoutera jusqu'à 60 décollages quotidiens à Dorval, où la société devra respec-

ter les horaires d'exploitation. À Mirabel, Air Transat pouvait voler la nuit.

Le départ d'Air Transat permettra à ADM de lancer un appel d'offres international pour les bâtiments inutilisés de Mirabel, dont l'aérogare et l'hôtel.

Entre temps, le transport de fret aérien se poursuivra à Mirabel.

Environ 500 personnes changeront de lieu de travail, surtout des mécaniciens et du personnel de bureau. L'aéroport Trudeau deviendra la nouvelle destination pour le personnel de bord d'Air Transat, environ 600 personnes. Quelques-uns des 250 employés d'ADM à Mirabel pourraient aussi être touchés.

Il est impossible de savoir à quel prix ce transfert s'est finalement fait, après quelques mois de négociations. « On a négocié des conditions qui nous permettent de maintenir la même structure de coûts, quant aux loyers et frais d'atterris-

sage », dit Rachel Andrews, porte-parole d'Air Transat.

« On va construire un hangar et des bureaux qu'on va louer au taux du marché, dit M. Cherry. Il n'y a aucun deal spécial. Transat va avoir les mêmes conditions que les autres transporteurs. »

C'est en mars 1969 que le gouvernement Trudeau a annoncé la construction de Mirabel, lançant du même coup l'expropriation de près de 100 000 acres des meilleures terres agricoles du Québec, une tragédie pour les fermiers du coin.

On parlait alors de 13 millions de passagers pour 1980 et de 40 millions à l'an 2000. Quand Pierre Trudeau inaugure l'aéroport en octobre 1975, après les chocs pétroliers, on sait déjà que la réalité ne sera pas à la hauteur des prévisions. L'an dernier, Dorval a accueilli 9 millions de passagers. À son sommet Mirabel a accueilli 2,5 millions de passagers en un an.

Médecin séropositif à l'hôpital Sainte-Justine

Couillard veut plus de transparence

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Le ministre Philippe Couillard veut que les hôpitaux adoptent un mécanisme de divulgation interne, obligatoire et confidentiel, accompagné d'un suivi des procédures de stérilité pour éviter à l'avenir les problèmes que connaît l'hôpital Sainte-Justine qui a dû prendre contact avec 2614 patients opérés par une chirurgienne séropositive.

De retour de vacances, le ministre de la Santé a déclaré hier que, dans le cas de médecins ayant contracté une maladie contagieuse, « l'établissement devrait être avisé de cet état de chose et un suivi très rigoureux devrait être fait ».

Cette procédure n'a pas été suivie à Sainte-Justine depuis 1996, précise le ministre Couillard. Il qualifie d'« incorrect » le fait de divulguer une maladie contagieuse à des collègues et non à la direction de l'hôpital comme l'a fait la Dre Maria Di Lorenzo.

M. Couillard dit comprendre l'inquiétude des parents, mais il se dit en même temps rassuré sur les risques « excessivement faibles » de contamination des patients que l'hôpital tente de retracer puisque des précautions « tout à fait correctes » avaient été prises par la Dre Di Lorenzo, selon ce qu'il sait du dossier.

« Il est raisonnable de prévoir que le résultat des tests sera négatif, selon toute probabilité, pour la majorité des gens », croit-il.

Pas de dépistage systématique

M. Couillard ne croit pas cependant que les médecins devraient être soumis à un dépistage systématique, pas plus que les patients d'ailleurs. Le ministre estime que cette mesure poserait des problèmes juridiques « beaucoup plus complexes » de confidentialité reliés à la Charte des droits et libertés.

Il est d'avis que la confidentialité doit primer sur la divulgation publique qui ne procurerait qu'un « sentiment de fausse sécurité », selon lui. En outre, si le dépistage était systématique, nombreux se-



Le ministre Couillard souhaite forcer les médecins à faire connaître leurs maladies contagieuses à leurs patrons afin de réduire les risques de contamination dans les hôpitaux, comme ici à Sainte-Justine. Mais le public ne serait pas informé de l'état de santé des médecins, question de protéger la vie privée du personnel soignant.

raient les médecins, ajoute-t-il, qui exigeraient de connaître l'état de santé des patients puisque le risque de contamination est encore plus grand des patients vers le médecin.

Le ministre de la Santé a tenu à livrer un message de compassion au moment où il était chahuté par des manifestants de la CSN de passage dans Charlevoix.

« Est-ce qu'il y en a d'autres médecins séropositifs, des infirmières,

des policiers, des pompiers, des journalistes ? Possible. Il faut apprendre à vivre en communauté avec ce virus et tenir compte des droits des gens », dit-il.

Philippe Couillard y est même allé de quelques confidences en avouant qu'il a opéré lui-même, lorsqu'il était neurochirurgien, des patients séropositifs, mais qu'il le faisait avec les doubles gants.

« Je n'ai jamais reculé devant la

nécessité de traiter des gens atteints de cette maladie », affirme-t-il.

Le Québec va faire école, prédit le ministre de la Santé, en se penchant sur ces questions complexes et en accouchant bientôt d'une politique de divulgation interne et obligatoire.

Et les médecins qui pratiquent malgré d'autres maladies ou troubles psychiatriques telles que la dépression ou la toxicomanie ?

À ce sujet, le ministre Couillard s'en remet à son collègue de la Justice, Marc Bellemare, qui travaille déjà avec l'Office des professions pour trouver une solution permettant d'assurer la sécurité des patients.

« On essaie de voir s'il ne serait pas possible de procéder à une suspension immédiate dans certains cas », explique M. Couillard.

Des centaines de médecins infectés par leurs patients

KARIM BENESSAIEH

D'un côté, deux ou trois patients infectés par leur médecin depuis une dizaine d'années. De l'autre, des centaines de professionnels de la santé qui sont devenus séropositifs après être entrés en contact avec un malade.

Et parmi ces victimes, vraisemblablement, figure la Dre Maria Di Lorenzo.

La littérature scientifique est claire : les patients sont bien plus dangereux pour leur médecin que l'inverse. Le débat sur la pertinence d'identifier les médecins séropositifs a donc été reçu comme une gifle par les professionnels de la santé. C'est du moins ce que rapporte le Dr Réjean Thomas, président de la clinique montréalaise L'Actuel.

« Ça a créé une frustration. Moi, ça m'inquiète de voir ce qui va arriver chez les médecins, les chirurgiens, les dentistes. Si la population refuse d'accepter un risque d'un sur un million, ces professionnels vont faire valoir

leurs droits aussi. Et je ne sais pas jusqu'où ça va aller. »

Obliger les médecins à déclarer publiquement leur séropositivité aurait un effet pervers : certains décideront plutôt de rester cachés et ne se feront pas soigner, estime Mark Wainberg, du centre sida de l'Université McGill.

« Si nous obligeons les chirurgiens séropositifs à se déclarer, ne croyez-vous pas que leur carrière est automatiquement terminée ? À votre avis, n'y aura-t-il pas un pourcentage de chirurgiens qui vont décider de garder leur condition secrète, au lieu de devenir des chauffeurs de taxi ou des vendeurs de chaussures ? »

Les risques d'infection des médecins sont de trois pour mille, selon le Center of Disease Control, un organisme américain établi à Atlanta.

Autrement dit, les médecins risquent 300 000 fois plus que leurs patients d'être infectés. Aux États-Unis, quelque 200 professionnels de la santé ont d'ailleurs contracté le VIH depuis 1980,

toujours selon le CDC. Il a été impossible de trouver ces données pour le Canada.

C'est que contrairement aux patients, qui ne seront en présence d'un médecin séropositif que de rares fois dans leur vie, voire jamais, les médecins ont une « exposition répétée », note le Dr Thomas.

Tout le personnel médical de L'Actuel, précise-t-il, a été piqué

Aux États-Unis, quelque 200 professionnels de la santé ont contracté le VIH depuis 1980.

ou s'est coupé avec des instruments contaminés au VIH.

« Encore aujourd'hui, j'ai un médecin qui s'est piqué avec un patient : il a commencé sa trithérapie il y a quelques heures. Tous les médecins ici y ont passé, tous se sont soumis à une prophylaxie pour une période d'un mois. »

Charge virale à zéro

Depuis le début des années 90, tout médecin qui subit un acci-

dent pouvant mener à une infection au VIH doit immédiatement entreprendre ce traitement, explique le Dr Wainberg. « C'est une recommandation officielle : si quelqu'un se pique, même s'il ne connaît pas le statut de la personne impliquée, il commence pendant 30 jours un traitement contre le VIH pour ne pas laisser entrer le virus dans son système.

Pour prévenir l'infection. »

Il ignore cependant si la Dre Di Lorenzo connaissait ce protocole ou si elle a eu l'occasion de l'appliquer.

Aujourd'hui, l'efficacité des médicaments combinés permet de ramener la charge virale à un niveau pratiquement indétectable, précise-t-il.

« La situation a beaucoup changé depuis 1990. Les gens qui commencent aujourd'hui une tri-

thérapie, en principe, pourraient vivre jusqu'à 80 ans. Dans ces circonstances, même si le chirurgien ne porte pas de gants et qu'il y a un accident pendant l'opération, les chances de transmission sont très réduites, presque de zéro. »

Pour Réjean Thomas, le débat lancé jeudi dernier risque d'anéantir des années de sensibilisation. Les patients veulent im-

poser des tests de dépistage ? Les médecins pourraient décider de faire de même, prévient-il.

« J'entendais des chirurgiens dire qu'eux n'exigeaient pas le test de leur malade, même s'ils se doutaient qu'il était infecté, et qu'ils acceptaient quand même de les traiter. Pendant longtemps, des médecins refusaient de le faire : un de mes patients a été refusé chez le dentiste récemment parce qu'il était séropositif. »

« Ce sont des choses qui arrivaient beaucoup auparavant. Mais je trouvais qu'on avait fait du progrès. »

POLITIQUE

La souveraineté du Québec fait peur aux investisseurs allemands

DENIS LESSARD

MUNICH — Des investisseurs étrangers éprouvent des craintes face à la souveraineté du Québec. Les Allemands, notamment, auraient moins investi chez nous si la souveraineté l'avait emporté au référendum de 1995, a prévenu hier le patron d'une des compagnies germaniques ayant le plus d'intérêts au Québec.

Pour Wilhem Dengler, président de Kunz Holding, les propriétaires d'Uniboard Canada, « si la souveraineté avait eu lieu en 1995, cela aurait sans aucun doute affecté les investissements de notre compagnie ».

« Nous n'aurions peut-être pas investi au même rythme qu'on a investi entre 1995 et 2002 ». Il est clair que la souveraineté « aurait changé les vues de nos actionnaires envers l'Amérique du Nord, le Québec en particulier », a-t-il expliqué hier en marge d'une conférence de presse du premier ministre Jean Charest.

Ironiquement, c'est bien malgré lui que M. Charest, l'ancien ténor fédéraliste au référendum de 1995, a reçu ce coup de pouce. Quelques minutes plus tôt, en réponse aux questions de journalistes québécois, il avait sèchement refusé d'aborder la question nationale québécoise pendant une mission officielle à l'étranger. « Je ne fais pas de politique intérieure quand je suis à l'étranger » avait-il tranché, visiblement agacé par ce sujet.

Immédiatement, M. Dengler lui a presque coupé la parole pour lancer : « Si je peux ajouter une phrase à ce que vous venez de dire, comme investisseur au Québec, si la souveraineté avait eu lieu en 1995, cela aurait sans aucun doute affecté les investissements de notre compagnie ! »

À l'époque, les actionnaires allemands du holding étaient passablement inquiets de l'impact de la souveraineté sur la valeur de leurs actifs au Québec, a par la suite expliqué M. Dengler à *La Presse*. Kunz Holding a pour 500 millions de

dollars d'investissements au Québec. C'est la compagnie allemande qui a, de loin, réalisé le plus gros investissement au Québec ces trois dernières années : 120 millions consentis pour la compagnie Panval, une filiale d'Uniboard qui fabrique des panneaux de particules à Sayabec. Le siège social d'Uniboard est au Carrefour Laval et la compagnie compte au total 1400 employés au Québec.

« Un investisseur qui s'engage tient à la stabilité, et la souveraineté aurait peut-être causé une instabilité aux vues de mon actionnaire », d'ajouter le patron allemand. Une fois le référendum passé en 1995, « la compagnie a repris son rythme normal d'investissements », a-t-il expliqué. Les relations n'étaient pas moins bonnes avec les gouvernements péquistes, a-t-il cependant souligné. Uniboard a fait ses premiers investissements à l'époque de René Lévesque, et M. Dengler garde un excellent souvenir des relations avec Bernard Landry. « Ce n'était pas une question

de gouvernement, c'est une question émotionnelle de la part des actionnaires », a-t-il conclu.

Deux annonces économiques

En présence de M. Charest, M. Dengler et Wolfgang Janssen, chef des opérations de Felix Schoeller Holding, ont annoncé un investissement de 67 millions de dollars dans l'usine de papier décoratifs de Technocell à Drummondville. Aucun nouvel emploi ne sera créé — 140 personnes travaillent à Drummondville, l'une des sept usines du groupe —, 78 % de la production de papier destiné au laminage de panneaux-meubles est exporté aux États-Unis. Dans l'opération, Québec accorde une aide financière non remboursable de 2 millions de dollars, la transformation d'un prêt accordé il y a 15 ans à une compagnie actionnaire de Technocell.

Seule autre annonce économique dans les deux jours de mission officielle de M. Charest en Allemagne, la multinationale Siemens a conclu

une entente de principe pour la commercialisation de technologies développées conjointement par les chercheurs d'Hydro et de Siemens, l'un des géants mondiaux dans le domaine électrique.

Pour Élie Saheb, président d'Hydro-Québec technologie et développement industriel, cette entente pourra amener des retombées commerciales de centaines de millions pour la société d'État dans les prochaines années.

Accueil remarquable

C'est presque un accueil de chef d'État qu'a reçu M. Charest dans la capitale bavaroise, conséquence d'une entente de collaboration entre le Québec et le land de Bavière, signée en 1989 par Robert Bourassa. Tapis rouge, cordons policiers, cortège de BMW bloquant la circulation de la ville, rien n'a été épargné pour l'accueil du premier ministre québécois. Les volontés autonomistes de la Bavière et du Québec à l'endroit du gouvernement central à Ottawa et Bonn (la capitale de la République fédérale d'Allemagne à l'époque) constituaient, il y a 15 ans, la base d'une complicité qui avait intéressé Robert Bourassa qui tentait encore à l'époque de faire adopter l'entente du lac Meech. Plus de 300 projets, des échanges universitaires, culturels et commerciaux ont vu le jour grâce à cette relation particulière entre le Québec et la Bavière, le plus riche des länder allemands.

Suroît: l'opposition s'organise

CHARLES CÔTÉ

L'opposition au projet de centrale thermique du Suroît à Beauharnois s'organise, deux semaines après son autorisation par le gouvernement du Québec, avec la formation de la coalition Québec Vert Kyoto.

« Le but est de soutenir toute réduction des gaz à effet de serre de façon à ce que le Québec respecte les engagements du protocole de Kyoto, dit John Burcombe, du Mouvement Au Courant. La première action est de contrer le projet du Suroît. »

La coalition organise une marche dimanche prochain, le 1^{er} février. Les détails seront révélés ce matin en conférence de presse par l'animateur Jacques Languirand, porte-parole de la coalition. Le mouvement a déjà son site Web.

« Il y a beaucoup de gens qui ont l'impression d'être impuissants devant le rouleau compresseur d'Hydro-Québec et du gouvernement, dit M. Burcombe. On travaille comme des fous depuis une semaine et la réponse est incroyable. On espère voir d'autres groupes se joindre à nous. »

L'an dernier, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a affirmé qu'Hydro-Québec ne devrait pas construire sa centrale thermique, à moins qu'il ne soit démontré que le projet ne « compromet pas les engagements du Québec en regard du protocole de Kyoto ».

Dans sa version originale, le projet entraînait une augmentation de 3 % de toutes les émissions québécoises de gaz à effet de serre (GES). Il y a deux semaines, Québec annonçait une nouvelle version légèrement améliorée, mais qui implique tout de même une augmentation de 2,6 % des émissions. Le gouvernement n'a annoncé aucune mesure pour compenser cette hausse.

À ce sujet, le Parti vert du Québec rappelle les engagements du Parti libéral à l'égard de la production thermique d'électricité.

En effet, il y a un an, dans son document intitulé *Pour un environnement sain*, le PLQ affirmait : « Il faut éviter que le gouvernement investisse à la fois dans un plan d'action pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et fasse la promotion de politiques de production d'électricité à partir du gaz naturel. »

« M. Charest dit que les gens ont voté pour lui et qu'il a un mandat clair, dit Daniel Breton, conseiller au Parti vert. Comment peut-il dire de telles choses tout en annonçant la construction du Suroît ? »

Héritage Saint-Bernard, un groupe de citoyens de Beauharnois préoccupés par la pollution qui se dégagera de la centrale, s'est joint à Québec Vert Kyoto. « Le rapport du BAPE dit que les normes gouvernementales seront respectées, ce qu'on ne conteste pas, dit Jean Morrissette. Mais des études épidémiologiques font une relation directe entre le niveau de pollution de l'air et le nombre de morts non accidentelles. On trouve cette relation à Montréal et dans plusieurs autres grandes villes. La relation est là peu importe le niveau de pollution, qu'il soit au-dessus ou en deçà des normes. »

Le site de la coalition :

<http://quebec-vert-kyoto.org>

Le projet du Suroît :

www.hydroquebec.com/suroit/index.html



Sage sur la route
Investisseur audacieux

APPRIVOISEZ LE RISQUE

Sage sur la route, mais téméraire dans ses placements. Or, faire preuve d'audace ne veut pas dire foncer tête baissée.

Le **FONDS FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS^{MC} CANADA** tient la route en maintenant sa participation à tous les marchés. La sélection active des titres accélère le potentiel de rendement.

Prenez le risque qui vous convient. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Un risque à votre mesure

APPELEZ VOTRE CONSEILLER EN PLACEMENTS

www.fidelity.ca

Fidelity Investments®

Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs verseront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir payer des commissions ou des frais de maintien; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte.



PIERRE FOGLIA

Le refus des contraintes

La première fois que j'ai entendu parler des Bougon c'était dans un café Internet à Bagdad, dans le courriel d'un lecteur. La deuxième, la troisième, la quatrième et la cinquième fois aussi. Tous les jours, j'avais deux ou trois commentaires sur les Bougon, tous négatifs. Ces courriels provenaient de lecteurs qui me tombent généralement sur les vulgaires, le genre que hérissent la vulgarité, sauf qu'ils confondent grossièreté et vulgarité même si je leur ai déjà expliqué cent fois la différence. Traiter quelqu'un de con, c'est grossier. Prendre quelqu'un pour un con, c'est vulgaire. Enfin bref, je me disais que si ces gens-là n'aimaient pas les Bougon, il y avait bien des chances pour que ce soit très bon.

D'un autre côté, ils disaient réagir à une vague de fond, tout le Québec, se désolaient-ils, avait succombé aux Bougon. Cela pouvait signifier deux choses contraires : soit que c'était très mauvais, le grand public aime les merdes absolues pourvu qu'elles le fassent rire ou pleurer. Soit que c'était très bon, le grand public sait aussi reconnaître le génie des oeuvres universelles ; on dit d'une oeuvre qu'elle tend à l'universalité quand elle plaît à tout le monde, aux critiques, au grand public, aux intellos. La chose arrive extrêmement rarement, je cite à tout hasard *Mon oncle*

Antoine, *Les Bons Débarras*, Yvon Deschamps, Richard Desjardins (du moins *Quand j'aime une fois j'aime pour toujours*), et *La Petite Vie* tiens, intéressant *La Petite Vie* parce qu'elle a touché à l'universalité des grandes oeuvres avant de devenir une merde totale. Je le signale en illustration de ce que je viens de dire du goût du grand public : il était là quand c'était une oeuvre universelle, et il était là encore quand il n'y avait absolument plus rien dedans, simplement parce qu'il reconnaissait les personnages et que les jokes étaient prédigérées.

Je reviens donc de Bagdad un mercredi qui est le jour des Bougon et ma fiancée me dit : t'aimerais pas mieux jeudi ? Non, c'est pas vrai, elle a pas dit ça, mais presque. Ce mercredi-là, il y avait un bouchon épouvantable sur la 20 jusqu'à l'approche du pont Champlain et elle a dit merde on va manquer les Bougon.

C'est si bon que ça ? É-coeu-rant ! Je n'étais pas plus avancé. Des fois, elle aime des trucs que j'avis, par exemple le sitcom *Everybody Loves Raymond*, la petite madame toujours à houspiller son grand dadais de mari, des dialogues convenus : Où t'étais ? La femme de Raymond — Faire des courses avec ma mère. Moi dans le salon — Et c'est ta mère qui t'as mis du sperme dans

les cheveux, salope ? Ma fiancée — T'es vulgaire. Fuck ! Le gars qui a écrit ça nous prend pour des cons.

Raymond dans le sitcom — Mais ce garçon qui t'a embrassée ?

Sa femme — T'es trop bête à la fin, je vais me laver les cheveux

Moi — Tu vois, j'te l'avais dit.

Je dérange beaucoup quand je regarde un téléroman avec quelqu'un parce que c'est plus fort que moi, je réécrit à mesure le dialogue en version porno. C'est pas que je sois obsédé, c'est que les filles là-dedans sont toujours ébouriffées et énervées comme si, le quart d'heure d'avant, elles s'étaient fait baiser par tout le 22^e régiment, et les vieilles ont l'air de biscottes ou de madames pipi dans les toilettes payantes.

C'est pour ça que mercredi soir dernier, quand Dorès, en tenue de pute, ouvre la porte de sa chambre et annonce au reste de la famille le Bougon que le gars dans son lit est mort en baisant, je n'ai pas réécrit le dialogue, il était parfait. D'ailleurs, je n'ai pas dit un mot pendant une demi-heure. Parait que j'avais la bouche ouverte, les yeux écarquillés, en état de pure extase. Je ne me souviens pas d'une aussi grande jubilation en regardant la télévision.

Bien sûr, c'est superbement écrit. Et magnifiquement joué. Mais avant tout, dites-moi qui je dois al-

ler embrasser à Radio-Canada pour avoir eu la bravoure de mettre en ondes cette petite merveille. C'est drôle à dire, mercredi soir, j'étais fier. Vous me connaissez un peu, la fierté ne me vient pas aisément. Amenez-en des médailles, des Oscars, des Booker Prize, des Goncourt, des Nobel, « des triomphes à l'étranger », et à l'inverse des grandes défaites, des fiascos, des scandales, je ne ressens jamais cette fierté ou cette honte qui viennent si facilement à d'autres d'être québécois quand nos gloires nationales se manifestent pour le meilleur ou pour le pire. Je ne me sens jamais concerné comme Québécois, ou comme Italien, ou comme Français, ou comme cycliste, ou comme journaliste, je ne suis pas du tout un « collectif ». Pourtant, mercredi soir, j'étais fier *collectivement*. Très précisément, j'étais content d'appartenir à une collectivité capable d'une telle catharsis.

Au-delà — j'ai envie de dire au-dessus — de l'oeuvre et de la performance des acteurs, il y a cet incroyable accident. Parce qu'enfin, lorsqu'on considère la légion de connards qui décident habituellement de ces choses-là, les Bougon n'ont pu être mis en ondes que par accident, par miracle, et c'est de ce miracle-là que je suis fier *collectivement*, j'entends qu'il n'aurait pas pu se produire dans une autre collectivité...

Dans l'épisode de mercredi dernier les Bougon vont ramasser des enfants dans le quartier pour peupler, l'espace d'un après-midi, leur fausse garderie que doit visiter un inspecteur. Rappelez-vous cette quête d'enfants auprès de parents bien contents de s'en débarrasser — rappelez-vous la jeune femme complètement gelée et son fils séropositif —, revenez maintenant à notre discours de tous les jours sur les enfants, ces pauvres chéris harnachés, casqués, surprotégés, tous ces éducateurs, ces diététiciennes, ces psys, ces Mailloux de merde qui sévisent autour... C'est de tout ce gnagnagna éducationnel que nous purgeait l'épisode de lundi. Jamais il n'aurait pu être montré à la télé américaine ou dans le reste du Canada, je ne sais même pas si en Europe... Un prof de Laval y voit une société de rieurs qui s'excite à la rigolade, à la caricature et à la dérision. Cela n'aurait rien à voir avec le rire ducon, ou avec des jokes sur les assistés sociaux, cela n'est pas une critique de la société.

Cette merveille est pure subversion. Comme le fut le non-sens de *La Petite Vie* au début. Vous êtes là à chercher du sens comme les fils du laboureur cherchaient un trésor. Il est comme toujours dans le travail (du créateur) le trésor. Et bien sûr dans son refus des contraintes.

Le PCC veut savoir si ses candidats ont un passé souverainiste

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le Parti conservateur du Canada demande à ceux qui veulent porter les couleurs du parti aux prochaines élections de dévoiler leur passé souverainiste dans le formulaire qu'ils doivent remplir en prévision des assemblées d'investiture qui doivent avoir lieu d'un bout à l'autre du pays au cours des prochaines semaines.

Des membres influents du parti au Québec ont été stupéfaits hier d'apprendre que l'on exigeait de tels détails des candidats qui souhaitent se présenter pour le parti au prochain scrutin, prévu en mai.

Le sénateur conservateur Pierre Claude Nolin, qui appuie la femme d'affaires Belinda Stronach dans la course à la direction du parti qui connaîtra son dénouement le 21 mars, a réclamé que cette question soit carrément

biffée du questionnaire. « Il y a bien des candidats en 1984 qui n'auraient pas été candidats avec ce formulaire. Je comprends la frilosité des gens des autres provinces face à cette situation. C'est un dossier qu'ils ne comprennent pas. Pour eux, du moment que tu as juste pensé à l'indépendance, tu deviens comme une sorte de traître », a déclaré M. Nolin, qui était un des organisateurs influents au Québec dans les années 80 quand Brian Mulroney dirigeait le Parti progressiste-conservateur.

M. Nolin a fait valoir que des hommes politiques tels que Benoit Bouchard, qui a voté OUI en 1980 et qui a brigué les suffrages pour le Parti conservateur en 1984, auraient probablement été écartés comme candidat si on lui avait posé des questions de la sorte sur son passé souverainiste.

Les conservateurs de Brian Mulroney ont réussi à prendre le pouvoir

en 1984 et à se faire réélire en 1988 en formant une coalition entre les nationalistes du Québec et les conservateurs des provinces de l'Ouest. Cette coalition s'est effondrée aux élections de 1993 à la suite de l'échec de l'accord constitutionnel du lac Meech, qui a mené à la création du Bloc québécois, et de la grogne dans l'Ouest à l'endroit du gouvernement Mulroney, qui a donné naissance au Parti réformiste.

« Ceux qui ont rédigé ce genre de chose malheureusement n'ont pas pris le temps de soupeser l'application des phénomènes démocratiques au Québec. La réflexion politique de quelqu'un peut prendre toutes sortes d'avenues. Il y a peut-être des gens qui sont en politique aujourd'hui qui ont déjà été anarchistes. Est-ce qu'on le demande, ça ? » s'est interrogé M. Nolin.

La question qui embarrasse le Parti conservateur se lit comme suit :

« Est-ce que vous soutenez le point de vue d'un groupe faisant la promotion de la sécession d'une province ou d'une région du Canada, ou est-ce que vous avez déjà été associé à un tel groupe ? Dans l'affirmative, veuillez expliquer. »

La directrice des communications du Parti conservateur, Geneviève Breton, a indiqué que le but de la question n'est pas d'écartier des candidats ayant déjà appuyer la cause souverainiste au Québec, mais de mieux connaître le cheminement politique de ceux et celles qui veulent porter les couleurs du nouveau parti.

« Nous voulons connaître l'évolution de la personne. D'où elle est partie, où elle est aujourd'hui et où elle s'en va. Évidemment, les candidats doivent respecter les principes fondateurs du parti qui sont d'avoir la croyance en un Canada souverain et uni. L'information demeure confidentielle », a expliqué M^{me} Breton.

Jean Chrétien toujours premier ministre...

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Jean Chrétien est toujours premier ministre du Canada et Martin Cauchon n'a pas perdu son poste de ministre responsable du Québec si l'on se fie au site Internet de l'aile québécoise... du Parti libéral du Canada (PLC).

M. Chrétien a pourtant passé le flambeau à son éternel rival, Paul Martin, le 12 décembre, et M. Cauchon, qui était ministre de la Justice dans le gouvernement libéral que dirigeait le « p'tit gars de Shawinigan », a depuis été relégué au rang de simple député.

Le président de l'aile québécoise du PLC, Pablo Rodriguez, a expliqué que les compressions budgétaires qu'il a dû imposer afin de remettre les finances du parti à flot au Québec ont fait que « la passation des pouvoirs » est plus longue sur le site Internet.

« Nous sommes encore en train de travailler là-dessus. Nous allons en avoir un nouveau qui sera très beau sous peu. On ne fait pas d'omelette sans casser des oeufs. Avec les compressions que nous avons dû faire, nous avons réduit le personnel des communications », a expliqué M. Rodriguez, qui songe à briger les suffrages aux prochaines élections prévues en mai.

Cette lenteur à actualiser le site Internet de l'aile québécoise tranche nettement avec la vitesse d'exécution démontrée par les proches collaborateurs de Paul Martin lorsqu'il a été temps de modifier le site Internet du gouvernement fédéral.

En effet, à 10 h précisément le 12 décembre, jour où M. Martin a prêté serment comme premier ministre, toute référence à Jean Chrétien a été purgée du site Internet du gouvernement canadien. Tant et si bien qu'un internaute qui inscrivait le nom de l'ancien premier ministre dans la rubrique « Recherche » était sidéré de constater que sa requête ne produisait aucun résultat.

Les Archives nationales ont depuis corrigé ce manque de délicatesse après que plusieurs quotidiens eurent fait état de la disparition complète de toute référence à M. Chrétien, en recréant un lien qui mène aux discours, annonces et communiqués de presse de l'ancien premier ministre qui a dirigé le pays pendant 10 ans. Une recherche hier a permis de trouver 73 682 documents.

LES ATELIERS DU GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE



Les Ateliers du Grand Chef de la photographie ont été créés pour tous ceux et celles qui aiment la photographie !

Des professionnels vous donneront de l'information technique et créative ainsi que plusieurs trucs photo.



Horaire des ateliers de Février 2004

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
1 Intro. à la photo (1) Marc Thériault 9h-12h Introduction au numérique avant achat François DesRosiers 13h30-15h 16h-17h30	2 Intro. à la photo (3 jours) 2/3 Lucie Gagnon 9h-12h Introduction aux numériseurs à film et à plat Alexandre Gagné 13h30-16h30	3 Portraits en studio 1 journée pratique + soirée de critiques François DesRosiers 9h-17h	4 Photoshop (3) Lucie Granger 9h-12h Introduction à la photo de charme François DesRosiers 13h30-16h30	5 Utilisation avancée des flashes avec les appareils numériques Nikon D100 Guy Authier 18h30-21h30	6 Introduction à la construction d'un site Web avec WebCrator Luc Richard 18h30-21h30	7 Photographie d'oeuvres d'art Jean-René Archambault 9h-12h Photoshop : chambre noire numérique Patrick Lavoie 13h30-16h30
8 Intro. à la photo (2) Marc Thériault 9h-12h Introduction au numérique pour débutants François DesRosiers 13h30-15h30	9 Intro. à la photo (3 jours) 3/3 Lucie Gagnon 9h-12h Utilisation du flash portatif Richard Fournier 13h30-16h30	10 Photoshop : retouches cosmétiques Patrick Lavoie 9h-12h Portraits corporatifs Nancy Lessard 13h30-16h30	11 Utilisation avancée des appareils Nikon Coolpix Patrick Grenier 13h30-16h30	12 Photoshop 1 journée + portable Lucie Granger 9h-17h Photographie de produits Richard Fournier 18h30-21h30	13 Introduction au numérique avant achat François DesRosiers 13h-14h30 15h30-17h Introduction au vidéo numérique Patrick Grenier 18h30-21h30	14 Photographie de nature et d'expédition Guy Boily 9h-12h Photoshop (3) Lucie Granger 13h30-16h30
15 Lumières particulières en photographie de nature (Phos-Lumière) Lucie Gagnon 9h-12h Utilisation avancée des appareils Nikon Coolpix Patrick Grenier 13h30-16h30	16 La composition Lucie Gagnon 9h-12h Introduction au numérique avant achat François DesRosiers 14h-15h30 19h-20h30	17 Photoshop : chambre noire numérique Patrick Lavoie 9h-12h	18 Utilisation avancée des appareils Nikon D100 Patrick Alonso 9h-12h Photographie industrielle Jean-François O'Kane 13h30-16h30	19 Photographie panoramique et à 360° Christian Autotte 18h30-21h30	20 Introduction au numérique pour débutants François DesRosiers 13h-14h30 15h-16h Utilisation avancée des appareils Canon Rebel Digital Christian Autotte 18h30-21h30	21 Introduction au numérique avant achat François DesRosiers 9h00-10h30 11h30-13h00 Introduction au numérique pour débutants François DesRosiers 14h-17h
22 La composition Lucie Gagnon 9h-12h Introduction au système de zones Guy Boily 13h30-16h30	23 L'impact des objectifs et de la filtration en couleurs Lucie Gagnon 9h-12h Introduction au numérique pour débutants François DesRosiers 14h-16h 19h-21h	24 Numérisation et impressions haut de gamme Patrick Lavoie 9h-12h Cartes de fêtes et promotionnelles Jean-François O'Kane 18h30-21h30	25 Utilisation avancée des appareils Canon 10D Pierre Villeneuve 9h-12h Utilisation avancée des appareils compacts numériques Canon Pierre Villeneuve 13h30-16h30	26 Macrophotographie Christian Autotte 18h30-21h30	27 La photographie sous-journe Jean Bruneau 18h30-21h30	28 Portraits en studio 1 journée pratique + soirée de critiques François DesRosiers 9h-17h
29 L'impact des objectifs et de la filtration en couleurs Lucie Gagnon 9h-12h Photographie en intérieur Jean-René Archambault 13h30-16h30						

INSCRIPTION (514) 274-6577

Pour chaque atelier... 15 places disponibles. Le coût de l'atelier doit être acquitté au moment de l'inscription. Informations supplémentaires : www.lozeau.com

L.L. Lozeau LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE (514) 274-6577 6224, St-Hubert www.lozeau.com Montréal, Québec

1-800-363-3535

BEAUBIEN accord D Desjardins VISA MasterCard

ACTUALITÉS

La plus grande collection de livres sur la Rébellion de 1837 vendue aux enchères

NICOLAS BÉRUBÉ

Un discours de Louis-Joseph Papineau pour 450 \$; un rapport de lord Durham pour 150 \$ et la réponse de ses supérieurs pour 1200 \$: les collectionneurs de livres anciens avaient l'embarras du choix hier au Ritz, où se tenait la vente de la plus grande collection de livres sur la Rébellion de 1837.

Pendant plus de quatre heures, les livres et les manuscrits d'époque, rassemblés pendant 49 ans par la collectionneuse Rosanna Seaborn ont été vendus aux plus offrants. Un des plus importants acheteurs était un libraire de Toronto dont il a été impossible de connaître le nom au moment de mettre sous presse : au moins un tiers de la collection lui appartient désormais.

Toutefois, c'est surtout dans le deuxième volet de l'encan, qui aura lieu ce soir au même endroit, que les acheteurs pourront miser sur les plus belles pièces. Parmi celles-ci se trouve un journal tenu par une jeune fille nommée Caroline originaire de Saint-Charles-sur-Richelieu, le plus vieux document du genre au Canada. On y vendra également une édition rare très ancienne d'un livre de James Cook.

« Ce qui se passe ici ce soir est un événement unique, a expliqué hier le commissaire-priseur Iégor de Saint-Hippolyte avant le début de l'encan. Mme Seaborn a mis près de 50 ans à bâtir sa collection. C'est très rare d'avoir autant de belles pièces réunies autour d'un même thème. »

La cinquantaine de personnes présentes étaient pour la plupart des libraires et des collectionneurs de livres anciens, qui suivaient avec attention les duels entre les différents acheteurs. Ceux-ci faisaient grimper les prix de 50 \$ d'un simple hochement de tête.

Les prix n'atteignaient pas tous la stratosphère : on pouvait se procurer une boîte contenant une bonne douzaine d'ouvrages pour moins de 50 \$. Une vieille édition d'un livre de Balzac s'est vendue pour seulement 25 \$.

« Tous ces livres n'ont pas nécessairement beaucoup de valeur, a expliqué Michel Brisebois, conservateur de livres d'art à la Bibliothèque nationale du Canada. Souvent, les gens qui achètent une boîte ne sont intéressés que par un seul livre. Le reste, c'est de l'extra. »



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Plusieurs manuscrits et livres anciens seront mis en vente au Ritz-Carlton à Montréal. Parmi eux, une des 11 dépositions datant de 1838 ayant servi à la capture des rebelles à Longueuil.

Au cours des deux jours d'encan, M. Brisebois entend mettre la main sur certains petits livres d'époque qui n'ont pas nécessairement une grande valeur mais qui compléteront la collection de la bibliothèque qu'il représente. « Mais je suis surpris par les prix, ils sont très élevés, dit-il. C'est signe que le marché du livre d'art se porte bien. »

Pour Nelson Cazeils, un collec-

tionneur spécialisé dans les livres français venu à l'encan « par curiosité », il faut avoir l'oeil pour trouver les trésors parmi tous les livres proposés. « Mais quand on veut vraiment un livre, on peut faire des folies et défoncer son budget, dit-il, en admettant avoir déjà payé 3000 \$ pour un ouvrage. C'est d'ailleurs pour ça que ma femme a toujours peur quand je vais à l'encan. »

Voici le Club privilèges de voyage CIBC



Obtenez maintenant encore plus d'avantages avec votre carte Aéro Or^{MD} CIBC-VISA*

- Accès aux salons Feuille d'érable^{MC} d'Air Canada
- Enregistrement prioritaire d'Air Canada
- Billet additionnel pour compagnon de voyage d'Air Canada

PLUS :

- Assurance familiale frais médicaux en voyage d'une durée de 7 jours

Ce programme vous est offert pour seulement 199 \$ par année, en sus de vos frais annuels.

Grâce au Club privilèges de voyage CIBC, vous profiterez de ces avantages supplémentaires sensationnels réservés aux titulaires de cartes Aéro Or CIBC-VISA pour un prix modique.

Pour adhérer au programme, appelez au 1 888 737-2665 ou visitez www.clubvoyagesaeroor.com



Pour ce qui compte dans votre vie

RÉSULTATS	
Tirage du 2004-01-26	
01 03 10 12 19 21 22 23 24 28	32 40 45 49 52 55 62 65 67 68
584 8804	NUMÉRO 411816

RÉSULTATS	
21 au 25 janvier 2004	
1 Vancouver	5 Dallas
2 Tampa Bay	6 Long Island
3 Chicago	7 Philadelphie
4 Ottawa	8 Atlanta
* Indique où le règlement du bris d'égalité a été appliqué	
Nombre de gagnants	Lots
8/8	0 35 000,00 \$
7/8	1 3 416,00 \$
6/8	4 1 091,00 \$
5/8	63 120,40 \$
4/8	458 3,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 35 000 \$	
www.jeu-pronostik.com	

Un virus menace de paralyser Internet

PRESSE CANADIENNE

VANCOUVER — Un nouveau virus informatique transmis par le biais des courriels a été détecté hier et, selon un expert, pourrait très vite paralyser le réseau Internet et exposer les ordinateurs personnels au vol de données.

L'existence du virus, appelé Mydoom, a été confirmée vers 16 h par des techniciens de Network Associates Inc., l'entreprise qui produit et gère le programme antivirus McAfee, a indiqué le directeur de la société au Canada, Jack Sebbag.

Symantec Corp., qui fait la promotion de Norton, un autre programme antivirus, a aussi lancé une alerte au virus, qu'elle a nommé Norvag.

Le virus affecterait les systèmes d'exploitation Windows de Microsoft, à l'exception du 3.x, mais ne pourrait rien contre les autres systèmes (DOS, Linux, Macintosh, etc.).

« Il envoie des messages en quantité. Il reproduira le message et l'en-

verra aux gens inscrits dans votre liste d'adresses personnelle », a précisé M. Sebbag.

Le virus, de type ver, est situé dans une pièce jointe qui semble inoffensive et réduit la performance de l'ordinateur. L'icône utilisée pour le fichier tente de faire croire qu'il s'agit d'un dossier texte, selon Network Associates. Selon Symantec, une fois que le virus est découvert, il n'est pas compliqué de s'en débarrasser.

M. Sebbag a indiqué que l'origine de ce nouveau virus n'est pas connue, mais qu'il pourrait provenir de l'Amérique du Nord ou de l'Europe.

À mesure que des ordinateurs sont infectés, Mydoom pourrait ralentir tout le réseau Internet, selon M. Sebbag qui a précisé que le virus semble avoir la capacité d'enregistrer des données, « ce qui signifie que quelqu'un pourrait contrôler votre ordinateur ».

Selon M. Sebbag, Mydoom semble par ailleurs se répandre aussi vite ou plus vite que le virus SoBig qui a frappé l'an dernier.

AU CŒUR DU VIEUX-QUÉBEC

FORAIFT SKI

- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- 2 billets de ski pour une journée à l'une des 3 stations
- Accès à la piscine intérieure, sauna et centre de conditionnement physique

À PARTIR DE **169\$** PAR NUIT / MINIMUM 2 NUITS POUR 2 PERSONNES

À PARTIR DE **179\$** POUR 1 NUIT POUR 2 PERSONNES

DETENTE APRÈS-SKI AU NOUVEAU SPA DU MANOIR

44, côte du Palais, Vieux-Québec (Qc) G1R 4H8
Tél.: 418.692.1030 Fax: 418.692.3822
Courriel: admin@manoir-victoria.com

HÔTEL MANOIR VICTORIA

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOS AUTRES FORAITS www.manoir-victoria.com 1 800 463.6283

Les mariages entre conjoints de même sexe se retrouvent en Cour d'appel

PRESSE CANADIENNE

La cause du mariage entre conjoints de même sexe s'est une fois de plus retrouvée devant les tribunaux, hier à Montréal, cette fois sans la participation du gouvernement fédéral.

Le gouvernement fédéral ayant choisi de se désister de l'appel du jugement en faveur des mariages gais, les groupes religieux se sont retrouvés seuls devant la Cour d'appel à Montréal.

Le juge Michel Robert a lui-même souligné qu'il s'agissait d'une

« situation inusitée ». En effet, le procureur général ne se porte plus à la défense de la loi, ayant préféré la voie politique, alors que les groupes religieux veulent le faire à sa place.

Plutôt que d'en appeler des décisions des tribunaux inférieurs, le gouvernement fédéral a choisi de rédiger un projet de loi légalisant les mariages entre conjoints de même sexe et l'a soumis à la Cour suprême, sollicitant son avis. Auparavant, des tribunaux de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique avaient statué que le fait d'exclure les

couples de même sexe de la définition traditionnelle du mariage enfreignait le droit à l'égalité reconnu par les chartes.

« Nous, on veut se marier », s'est exclamé M. Michael Hendricks, aux côtés de son conjoint René Leboeuf, en s'adressant aux journalistes à sa sortie du tribunal. Ce couple est à l'origine de la cause.

M. Hendricks a déploré le fait que « le gouvernement du Québec a inventé l'union civile, qui donne les effets du mariage mais non le mariage », alors que lui et son conjoint veulent se marier.

Or, tant que la cause se trouve en appel, le couple ne peut convoler. « Ils ont tout fait que pour que nous ne puissions nous marier », a-t-il reproché aux groupes religieux.

Ces groupes ont tenté de convaincre la Cour d'appel de les entendre et de trancher en leur faveur, même si la Cour suprême est déjà saisie du dossier, à la demande du gouvernement fédéral.

De son côté, Éric Lanthier, de la Coalition protestante évangélique pour le mariage, a dit estimer que la population appuie sa position et celle des groupes qui dé-

fendent la définition traditionnelle du mariage. Il a déploré le fait qu'un débat public ne soit pas vraiment tenu sur cette question. « Il manque un peu de débat, de brassage d'idées », a-t-il confié aux journalistes à sa sortie du tribunal.

Il s'est demandé à voix haute, et sans y répondre, si le gouvernement fédéral avait le mandat de changer ainsi la définition traditionnelle du mariage comme il le fait.

Quand on lui rappelle que le gouvernement fédéral a déjà dit qu'il ne contraindrait pas les Églises à célébrer des mariages contre leur gré, il réplique que si on change la définition traditionnelle du mariage, « dans les livres d'école, par exemple, dire qu'une famille est composée d'une mère et d'un père deviendrait discriminatoire ».

Après avoir entendu les parties, la Cour d'appel a finalement mis la cause en délibéré.



« Rapport qu'y faudrait surtout pas passer tout drette. »

Espace Bell

- | | |
|---|---|
| Anjou
Les Galeries d'Anjou
(514) 353-0257 | Montréal-Nord
Place Bourassa
(514) 322-3202 |
| Beloeil
Mail Montenach
(450) 446-7176 | Mont-Tremblant
517, rue de St-Jovite
(819) 681-0404 |
| Brossard
Mail Champlain
(450) 465-8759 | Pointe-aux-Trembles
12530, rue Sherbrooke Est
(514) 645-4455 |
| Châteauguay
Centre régional Châteauguay
(450) 691-7665 | Pointe-Claire
Fairview Pointe-Claire
(514) 630-4992 |
| Coaticook
18, rue du Manège
Place J.R. Lefebvre
(819) 849-9997 | Repentigny
309, rue Notre-Dame
(450) 585-4455
Les Galeries Rive-Nord
(450) 657-4455 |
| Cowansville
Domaine du Parc
(450) 263-4444 | Rosemère
232, boul. Curé-Labelle
(450) 979-3838 |
| Delson
5, route 132
(450) 635-9999 | Salaberry-de-Valleyfield
Centre commercial Valleyfield
(450) 377-1256 |
| Dollard-des-Ormeaux
3352, boul. des Sources
(514) 684-6846
3699, boul. St-Jean
(514) 626-8888 | Sherbrooke
2700, rue King Ouest
(819) 823-9994
Carrefour de l'Estrie
(819) 565-1605 |
| Dorion-Vaudreuil
84, boul. Harwood
(450) 424-1416 | Sorel
Les Promenades de Sorel
(450) 742-6789 |
| Dorval
Les Jardins Dorval
(514) 631-1222 | St-Bruno-de-Montarville
Les Promenades St-Bruno
(450) 441-1535 |
| Drummondville
2265, boul. St-Joseph
(819) 478-5178
Promenades
Drummondville
(819) 474-4433 | St-Agathe-des-Monts
80A, boul. Morin
(819) 321-0265 |
| Gatineau
Promenades de l'Outaouais
(819) 246-2355 | St-Eustache
Place St-Eustache
(450) 623-8500 |
| Granby
Galeries de Granby
(450) 777-4058 | St-Hubert
5190, boul. Cousineau
(450) 676-9919
3879, boul. Taschereau
(450) 926-2020 |
| Hull
Galeries de Hull
(819) 771-2716 | St-Hyacinthe
Galeries St-Hyacinthe
(450) 778-1749 |
| Joliette
Les Galeries Joliette
(450) 755-5533 | St-Jean-sur-Richelieu
391, boul. Séminaire Nord
(450) 348-5210
Carrefour Richelieu
(450) 349-4400 |
| LaSalle
Carrefour Angrignon
(514) 364-3071 | St-Jérôme
Le Carrefour du Nord
(450) 431-3926 |
| Laval
1655, boul. St-Martin Ouest
(450) 680-1010
Carrefour Laval
(450) 681-3344
Carrefour Laval (kiosque)
(450) 978-7133
Centre Laval
(450) 680-2355 | St-Laurent
La Place Vertu
(514) 335-2355 |
| Longueuil
Place Longueuil
(450) 679-4558 | St-Léonard
6050, boul.
Métropolitain Est
(514) 257-9292
Centre Le Boulevard
(514) 376-2288 |
| Montréal
Boul. Décarie
(angle Jean-Talon)
(514) 739-7777
9280, boul. de l'Acadie
(514) 385-0770
5187, avenue Papineau
(angle Laurier)
(514) 526-2020
892, rue Ste-Catherine Ouest
(514) 866-6686
Centre Rockland
(514) 340-1269
Les Ailes de la Mode (kiosque)
(514) 843-8458
Place Alexis-Nihon
(514) 939-2439
Place Dupuis
(514) 844-1313
Place Versailles
(514) 353-8847
Plaza Côte-des-Neiges
(514) 342-5444
Tour Jean-Talon
(Rez-de-chaussée)
(514) 270-1155 | Terrebonne
Les Galeries Terrebonne
(450) 964-7985 |
| | Tracy
604, route Marie-Victorin
(450) 746-7777 |
| | Trois-Rivières
5691, boul. Jean-XXIII
(819) 376-6849
Centre Les Rivières
(819) 691-0482 |
| | Victoriaville
567, boul.
des Bois-Francis Sud
(819) 357-7777
La Grande Place
des Bois-Francis
(819) 357-5776 |

- Nokia 3586i **0\$**
- Audiovox 8450 **19\$**
- Slider de Kyocera **69\$**
- Audiovox 8600 **79\$**

Mobilité Jusqu'au 1^{er} février, solde de téléphones-à-poche avec écran couleur.*

- En prime, obtenez 4 mois d'appels locaux illimités* à l'activation.
- Service prépayé aussi disponible. Abonnez-vous maintenant et doublez votre crédit de départ.
- Avec une offre pareille, c'est le temps de choisir Bell.

Magasins Espace Bell et Bell Mobilité
1 888 4MOBILE www.bell.ca/mobilité

Certaines conditions s'appliquent. Photos à titre indicatif. Détails en magasin.
*Sujet à un engagement de 24 mois. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Pas offert avec le service prépayé.



Et bien simple.™



Aussi offert chez les agents autorisés et dépositaires Bell Mobilité.

MONDE

La crise politique s'envenime en Iran

AGENCE FRANCE-PRESSE

TÉHÉRAN – Le Conseil des gardiens de la Constitution, institution clef contrôlée par les conservateurs iraniens, a mis son veto hier à une réforme du code électoral approuvée en urgence dimanche pour permettre aux candidats réformateurs invalidés de se présenter aux législatives du 20 février.

Mais les réformateurs sont à nouveau passés à l'offensive, le porte-parole du cabinet indiquant en soirée que le gouvernement pourrait refuser d'organiser les élections si elles n'étaient pas libres, tandis que se précisait la menace d'une démission en masse des responsables réformateurs, qui joueraient ainsi leur va-tout.

Selon le Conseil, dont la décision de barrer la route à des milliers de candidats réformateurs aux législatives a plongé l'Iran dans une grave crise politique, ce projet de loi contient des « points contraires à la religion et à la Constitution », a indiqué l'agence officielle Irna.

Le Parlement iranien, dominé par les réformateurs, avait voté dimanche une réforme du code électoral, employant une procédure d'exception pour forcer les conservateurs à valider la candidature de leurs adversaires politiques aux législatives.

Suivant la procédure habituelle, sitôt adopté, le projet avait été soumis au Conseil des gardiens de la Constitution, institution qui veille au respect de la charia et de la Constitution mais a aussi la haute main sur la validation des candidatures.



Des députés réformistes iraniens discutent s'il y a lieu de poursuivre leur *sit-in* au parlement de Téhéran ou encore de démissionner en bloc.

PHOTO REUTERS

Les commissions électorales, placées sous l'autorité du Conseil des gardiens (six religieux désignés par le guide suprême et six juristes

proposés par une justice ultra-conservatrice), ont invalidé le 11 janvier près de 45 % des 8 157 candidatures aux législatives, invoquant

leur non-respect de l'islam et de la primauté du religieux sur le politique.

Le droit de se présenter a été dé-

nié surtout à des réformateurs, dont 80 députés sortants et plusieurs personnalités de premier plan. Devant l'ampleur de la crise, le guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, a ordonné au Conseil des gardiens de reconsidérer les candidatures avec moins de sévérité.

« Nous ne pouvons pas organiser un scrutin qui ne sera ni concurrentiel, ni sain, ni libre », a dit lundi soir le porte-parole du gouvernement réformateur, Abdollah Ramezanzadeh, à l'agence étudiante Isna. « Cela signifie que ce gouvernement organisera uniquement des élections concurrentielles, justes et saines ».

Selon la Constitution, l'organisation des élections revient au ministère de l'Intérieur, aux mains des réformateurs.

M. Ramezanzadeh a réaffirmé qu'un certain nombre de ministres avaient informé le président réformateur Mohammad Khatami de leur intention de démissionner en cas de persistance de la crise.

En outre, selon Mohsen Mirdamadi, chef de la Commission parlementaire de la sécurité nationale et des affaires étrangères, plusieurs dizaines de députés réformateurs observant un *sit-in* de protestation depuis 15 jours sont également sur le point de démissionner.

Selon le parlementaire Mohsen Armin, membre d'un parti ultra-progressiste minoritaire, la réforme électorale était perçue par de nombreux députés, qui observent un *sit-in* de protestation depuis deux semaines, comme un effort de la dernière chance pour résoudre la crise.

Human Rights Watch rejette la thèse « de l'intervention humanitaire » en Irak

JOONEED KHAN

L'invasion de l'Irak par les forces américaines et britanniques ne peut être qualifiée de « d'intervention humanitaire » car il n'y avait pas de « massacre en cours ou imminent », a déclaré l'organisation Human Rights Watch (HRW) en publiant son rapport annuel, hier à Londres.

Cet avis, formulé au terme d'une longue analyse, tombe alors que le président américain George W. Bush et le premier ministre britannique Tony Blair viennent de perdre leur ultime espoir d'avoir eu raison d'envahir l'Irak : David Kay a démissionné comme chef des inspecteurs chargés de découvrir des armes de destruction massive (ADM) dans ce pays.

Dans un large éventail de justifications de leur « guerre préventive » contre l'Irak, Bush et Blair avaient dépeint la présence d'ADM aux mains du régime

Saddam Hussein comme l'élément principal.

Les déclarations de Kay, et celles du secrétaire d'État Colin Powell, sont venues renforcer la position des opposants à la guerre, et des prétendants démocrates qui se mesurent dans des primaires pour affronter Bush lors de la présidentielle de novembre.

« Le fait est que ces armes n'existent pas et nous devons en comprendre les raisons », a déclaré David Kay dimanche dans un entretien accordé à une radio américaine.

« La question ouverte est : combien en avaient-ils s'ils en avaient, et s'ils en avaient, où sont-elles passées ? Et s'ils n'en avaient pas, pourquoi cela n'a-t-il pas été su auparavant ? », a estimé pour sa part samedi Colin Powell.

« L'administration Bush ne peut pas qualifier la guerre d'intervention humanitaire, pas plus que

Blair », a affirmé Kenneth Roth, chef de la direction de HRW, une organisation américaine de défense des droits de l'Homme présente dans plus de 70 pays.

Une intervention ne peut être qualifiée d'humanitaire que s'il s'agit d'intervenir contre « un massacre en cours ou imminent », a estimé Roth. « Une intervention humanitaire ne peut être déclenchée postérieurement, pour réagir à des atrocités qui avaient été ignorées dans le passé », a-t-il insisté.

La Maison-Blanche cherchait hier à esquiver le coup porté par les affirmations pour le moins embarrassantes de David Kay sur l'absence d'ADM en Irak.

« La décision de renverser Saddam Hussein était la bonne. Il représentait une menace grandissante et le président (Bush) a pris la bonne décision de le renverser », a affirmé le porte-parole de la Maison-Blanche, Scott McClell-

an, soulignant que le travail des inspecteurs en Irak n'était pas terminé.

Les démocrates se sont engouffrés dans la brèche. « Cela veut dire que Dick Cheney (le vice-président) et d'autres au sein de l'administration ont induit les Américains en erreur », a déclaré John Kerry, un des plus sérieux prétendants démocrates à la Maison-Blanche.

Le général à la retraite Wesley Clark, autre candidat démocrate, a été encore plus direct dans ses attaques contre George W. Bush.

« Il est parti en guerre sans menace imminente, sans connexion entre l'Irak et les attentats du 11 septembre. Il est parti en guerre alors que la voie diplomatique n'avait pas été épuisée, avant que nos alliés nous rejoignent, avant d'avoir un plan pour ce qu'il fallait faire une fois à Bagdad, sans forces suffisantes », a lancé dimanche l'ancien commandant su-

prême des forces alliées en Europe.

Blair doit en plus faire face à « l'affaire Kelly » du nom d'un scientifique du ministère britannique de la Défense qui avait affirmé en mai dernier à la BBC que la menace des ADM irakiennes était exagérée. Kelly s'était suicidé après ses révélations. Un juge doit rendre demain son rapport sur cette affaire.

En Irak, 10 personnes au moins étaient tuées ces dernières 24 heures dans des attaques tandis que le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan devait annoncer incessamment sa décision d'envoyer ou non une mission dans ce pays pour étudier la possibilité d'organiser rapidement des élections. Une roquette a été tirée hier soir contre le quartier général du régime d'occupation mais sans faire ni victime ni dégât.

La poursuite de la violence a fait dire au ministre irakien de l'Intérieur, Nouri Badrane, que la situation sécuritaire n'était pas suffisamment stable pour la tenue rapide d'élections. Comme l'exige le plus haut dignitaire chiite du pays, le grand ayatollah Ali Sistani.

Avec AFP, AP, NYT, WP, IHT et HRW

Pour Blair, c'est la semaine de tous les dangers



ISABELLE HACHEY

LONDRES

En sept ans au pouvoir, jamais une semaine n'aura été plus imprévisible, ni plus périlleuse, pour le premier ministre Tony Blair.

Avec un vote qui s'annonce plus serré que jamais aux Communes, ce soir, sur l'augmentation des droits de scolarité, suivi de la publication, demain, du rapport Hutton sur la mort du scientifique David Kelly, c'est ni plus ni moins l'avenir politique de M. Blair qui est en jeu.

Les prochains jours ressembleront « à une émission de télé-réalité conçue pour le premier ministre par un producteur télé ingénieusement sadique », prévient l'Observer de Londres, sans cacher une certaine excitation.

« Le sujet de ce supplice pourrait se tirer de justesse de la fosse aux serpents des droits de scolarité, mais parviendra-t-il à traverser les anneaux de feu de Hutton ? » Les Britanniques font leurs paris, fébriles, rivés à leurs écrans pour découvrir si le malheureux héros de l'histoire s'en tirera indemne.

Sauf qu'ici, il ne s'agit pas de fiction ; le premier ministre a vraiment tout à perdre. « D'ici une semaine, M. Blair pourrait avoir quitté son poste, ou bien le Parti travailliste pourrait être si meurtri qu'il ne lui restera qu'à écouler le temps jusqu'aux prochaines élections généra-

les, poursuit l'hebdomadaire. Cela fera un bon spectacle, mais pas nécessairement un bon gouvernement. »

Presque un an après l'invasion de l'Irak, le conflit continue de hanter M. Blair. Sans relâche. Les rebelles travaillistes qui s'approprient à voter contre l'augmentation des droits de scolarité ne le feront pas tant par solidarité envers les étudiants que pour donner une leçon à leur chef, à qui ils n'ont pas encore pardonné d'avoir entraîné le pays en guerre.

M. Blair se démène pour convaincre les rebelles de voter en faveur du projet, qui vise à sauver les universités de la ruine. Hier, il a annoncé des concessions de dernière minute, en plus d'accueillir les députés récalcitrants à Downing Street. Malgré son opération de charme, une défaite aux Communes, qui ébranlerait son auto-

rité, demeure possible.

Vingt-quatre heures plus tard viendra le rapport tant attendu du juge Brian Hutton sur la mort de David Kelly. L'expert en armements du ministère de la Défense s'est suicidé en juillet, une semaine après avoir été exposé dans les médias comme étant la source d'un reportage de la BBC qui accusait le gouvernement d'avoir exagéré la menace posée par l'arsenal irakien.

Personne ne sait si M. Blair sera critiqué pour son rôle dans la stratégie élaborée par le gouvernement pour divulguer le nom de M. Kelly à la presse. Ni si le juge Hutton ira plus loin en lui reprochant d'avoir effectivement « gonflé » son fameux dossier de preuves contre le régime de Saddam Hussein.

L'enjeu est énorme. Un récent sondage montre que 60 % des Britanni-

ques estiment que M. Blair devrait démissionner s'il est directement blâmé dans le rapport Hutton. M. Blair lui-même a promis de se retirer si le juge le trouvait coupable d'avoir menti. Le rapport sera un « jugement sur son intégrité ».

Mais le juge Hutton a reçu le mandat de faire la lumière sur les circonstances de la mort de M. Kelly, pas sur les arguments servis par M. Blair pour justifier une intervention militaire en Irak. Dans le dossier de preuves, publié en novembre 2002, M. Blair avait prévenu en avant-propos que la menace posée par les armes de destruction massive irakiennes était « réelle et sérieuse ».

Peut-être a-t-il menti. Peut-être s'est-il seulement trompé — comme le reste de la communauté internationale, qui croyait que Saddam possédait bel et bien des ADM.

SALON
DU BATEAU

29 janvier
2 février
Place Bonaventure

Heures d'ouverture :
Jeudi et Vendredi : 12h00 à 22h00
Samedi : 10h00 à 22h00
Dimanche : 10h00 à 18h00
Lundi : 11h00 à 16h00

LA PRESSE

Prix d'entrée (taxes incluses)
Admission générale : 10.00\$
Étudiants / âge d'or : 7.00\$
Enfants accompagnés (6 à 12 ans) : 3.50\$
Enfants 5 ans et moins : Gratuit



Un monde de différence

L'utilitaire sport le plus puissant de sa catégorie.

Avec 250 chevaux sous le capot.



Le VUE V6 TA 2004 de Saturn

349\$[‡] OU **A PARTIR DE 29 135\$***

/MOIS/LOCATION 48 MOIS
2775 \$ COMPTANT

PDSF
TRANSPORT EN SUS (975 \$)

- V6 3,5 litre 250 hp
- Boîte automatique 5 vitesses
- Verrouillage des portes/glaces/rétroviseurs à commande électrique

- Roues de 16 po en alliage
- Système antiblocage avec traction asservie
- Capacité de remorquage de 1587,6 kg (3500 lb)

Caractéristiques	VUE V6 TA de Saturn	Hyundai Santa Fe GL V6	Mazda Tribute LX V6	Honda CR-V Ex
Puissance de série	250	173	200	160
Boîte de vitesses	Automatique 5 vitesses	Automatique 4 vitesses	Automatique 4 vitesses	Manuelle 5 vitesses
Consommation de carburant sur la route (appr.)	7.8 L/100 km	8.3 L/100 km	8.8 L/100 km	8.6 L/100 km
Empattement (pouces)	106.6	103.1	103.1	103.1
Longueur hors tout (pouces)	181.3	177.2	173.0	178.6
Poids à vide en ordre de marche	3,478 livres	3,737 livres	3,321 livres	3,287 livres
Panneaux de carrosserie en polymère	✓	✗	✗	✗
Roues en alliage de 17 pouces en option	✓	✗	✗	✗
Système antiblocage avec traction asservie	✓	✗	✗	✗

Le VUE 4 cylindres 2004 de Saturn

259\$[‡] OU **A PARTIR DE 22 745\$***

/MOIS/LOCATION 48 MOIS
2900 \$ COMPTANT

PDSF
TRANSPORT EN SUS (975 \$)

- Ecotec 2,2 litre 143 hp
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Direction à assistance électrique

- Roues de 16 po
- Banquette arrière rabattable divisée 70/30



La berline ION 2004 de Saturn

- Ecotec 2,2 litre 140 hp
- Boîte manuelle Getrag 5 vitesses
- Direction à assistance électrique

- Sacs gonflables à déploiement adapté à l'avant
- Banquette arrière rabattable divisée 60/40

169\$[‡] OU **A PARTIR DE 14 785\$***

/MOIS/LOCATION 48 MOIS
2050 \$ COMPTANT

PDSF
TRANSPORT EN SUS (975 \$)

Retrouvez ces véhicules et ces offres spéciales sur saturncanada.com

Renseignez-vous sur le programme pour les diplômés. Visitez votre détaillant pour plus de détails.

Chaque Saturn comprend une garantie limitée de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe propulseur. Achetez en ligne à saturncanada.com ou appelez au 1 888 4SATURN. *‡ Ces offres sont d'une durée limitée, s'excluent mutuellement, et s'appliquent aux modèles 2004 neufs en stock suivants : VUE TA V6 1SD, VUE 1SA et ION.1 1SA de Saturn. Le transport (975\$), l'immatriculation, l'assurance, PPSA, les frais d'administration et les taxes ne sont pas incluses. ‡ Pour un bail de location de 48 mois, les taux d'intérêt pour les VUE TA V6 1SD, VUE 1SA et ION.1 1SA de Saturn sont de 3,9 % et 1,4 %. Un acompte, un échange et/ou un dépôt de sécurité peuvent être exigés. Le montant total de l'obligation pour les exemples cités est de 19 532 \$ pour le VUE TA V6 1SD, de 15 345 \$ pour le VUE 1SA et de 10 166 \$ pour l'ION 1SA. Si vous désirez acheter votre véhicule Saturn 2004 au terme du bail de location, les montants respectifs seront de 13 897 \$, 10 957 \$ et 6 146 \$, taxes en sus. La limite de kilométrage annuelle est de 20 000 km, les frais pour chaque kilomètre excédentaire étant de 12 cents. Un acompte, un échange et/ou un dépôt de sécurité peuvent être exigés. D'autres options de location sont disponibles. *‡ L'immatriculation, l'assurance, les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers/PPSA, les frais d'administration, les droits, les taxes environnementales et les autres taxes ne sont pas incluses. *‡ Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. L'offre s'applique uniquement aux véhicules livrés au plus tard le 31 mars 2004. Offres sujettes à modification sans préavis. Une commande ou un échange de véhicules entre détaillants peut être nécessaire. Cette offre s'applique uniquement aux clients au détail admissibles. Cette offre est d'une durée limitée et ne peut, dans certains cas, être combinée à d'autres offres. Voyez votre détaillant participant pour les conditions et les détails.

MONDE

L'exécution des mineurs est remise en cause aux É.-U.

WASHINGTON – La Cour suprême des États-Unis a accepté hier d'examiner la légalité des exécutions pour les meurtriers mineurs au moment

des faits, marquant ainsi une nouvelle étape de la remise en cause de la peine de mort.

La plus haute juridiction américaine avait déjà interdit en juin 2002 l'exécution d'attardés mentaux, en la qualifiant de contraire au 8^e amendement de la Constitution américaine qui interdit tout châtiment « cruel et inha-

bituel ».

L'exécution de meurtriers mineurs au moment des faits, toujours possible dans une vingtaine d'États, a été régulièrement décriée ces dernières années.

En octobre 2002, quatre juges de la Cour suprême l'avaient qualifiée de « pratique honteuse ».

LE TOUR DU GLOBE

ITALIE

Plainte contre Berlusconi

Le Conseil supérieur de la magistrature italienne (CSM) a été saisi hier d'une demande formelle de certains de ses membres afin qu'il condamne les attaques du chef du gouvernement Silvio Berlusconi contre les juges, a-t-on appris de source judiciaire. Samedi, lors de la fête des 10 ans de son parti Forza Italia, M. Berlusconi avait dénoncé l'opération « Mani Pulite » (mains propres) et affirmé que « le fascisme avait été moins odieux que cette bureaucratie judiciaire qui a utilisé la violence au nom de la justice ». Le chef du gouvernement avait ensuite énuméré les noms des magistrats qui avaient enquêté sur la corruption des partis politiques dans les années 90, les faisant siffler par l'assistance. d'après AFP

AFGHANISTAN

Karzaï promulgue la Constitution

Le président afghan Hamid Karzaï a promulgué hier la nouvelle Constitution de son pays, adoptée le 4 janvier, lors d'une brève cérémonie au ministère des Affaires étrangères à Kaboul. Assis à une grande table, avec à ses côtés l'ex-roi, Mohammad Zaher Shah, M. Karzaï a signé le décret et s'est exclamé : « Félicitations. » La Constitution fait de l'Afghanistan une république islamique. Elle instaure un régime présidentiel où le chef de l'État concentre l'essentiel du pouvoir, face néanmoins à un Parlement bicaméral doté aussi de pouvoirs étendus.

ISRAËL

Motion de censure repoussée

Le Parlement israélien a repoussé hier par 49 voix contre 32 une motion de censure du gouvernement déposée par le député Matan Vinai au nom de l'opposition travailliste à propos d'un scandale de corruption éclaboussant le premier ministre Ariel Sharon, a-t-on appris. L'inculpation de l'homme d'affaires David Appel a fait rebondir une affaire qui éclabousse M. Sharon depuis plus d'un an et qui a pour origine le financement de la campagne lui ayant permis en 1999 d'accéder à la direction du Likoud, le grand parti de droite israélienne. Selon les médias israéliens, le procureur de l'État, Edna Arbel, s'est prononcé en faveur de l'inculpation de M. Sharon. d'après AFP

RUSSIE

Sommet Poutine-Powell

Le président russe Vladimir Poutine et le secrétaire d'État américain Colin Powell ont souligné hier au Kremlin la « solidité » du partenariat russo-américain, malgré les tensions apparues lors de la crise irakienne, dans le Caucase, et les réserves exprimées sur la démocratie russe. Dans une entrevue à Izvestia, M. Powell a critiqué l'attitude russe à l'endroit des anciennes républiques soviétiques. d'après AFP

Bonne année 2003,9

Jetta
2004
2.0L
1.8T
TDI
VR6



Passat
2004
1.8T
V6
W8
4MOTION



3,9%
de financement à l'achat sur
60 mois

sur toutes les Jetta et Passat 2004

Traction avant ou intégrale¹, berline ou familiale, essence ou diesel², vous avez l'embarras du choix. Et pour bien commencer l'année, toutes les Jetta et Passat 2004 sont offertes à un taux de financement à l'achat de seulement **3,9 %**. Alors, rendez-vous sans plus attendre chez votre concessionnaire Volkswagen pour découvrir quel modèle et quelle motorisation vous convient le mieux. Une chose est sûre, au volant d'une Jetta ou d'une Passat de l'année, 2004 s'annonce pleine de sensations fortes, mais dépourvue de surprise.

OFFRES EXCEPTIONNELLES SUR LES MODÈLES 2003 ÉGALEMENT DISPONIBLES ! RENSEIGNEZ-VOUS...

Êtes-vous fait
pour Volkswagen?



1 888 ROULE VW | vw.ca

*L'offre s'applique à toutes les Jetta et Passat 2004, neuves, en stock. Photos à titre indicatif seulement. Exemple de financement : Un montant de 20 000 \$ au taux d'intérêt annuel de 3,9 % correspond à un versement mensuel de 367,43 \$ pendant 60 mois. Coût d'emprunt de 2 045,71 \$, pour une obligation totale de 22 045,71 \$. Les mensualités et le coût d'emprunt varieront en fonction de la durée, du montant emprunté et de l'acompte ou de l'échange. Sujet à l'approbation de crédit de Volkswagen Finance, une division de Crédit VW Canada Inc. Offre en vigueur à partir du 6 janvier 2004. Cette offre est d'une durée limitée et peut être retirée en tout temps sans préavis. Chez les concessionnaires Volkswagen participants du Québec seulement. Quantité limitée. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre et certains modèles peuvent ne plus être disponibles chez certains concessionnaires. Ne s'applique qu'aux ventes faites à des particuliers. Tous les détails sur vw.ca et chez votre concessionnaire.

¹Traction intégrale : Passat seulement. ²Diesel : Jetta seulement.



EnviAble

pour le confort.

Réservez vos billets
dès aujourd'hui
au www.viarail.ca

L O N D O N • T O R O N T O • K I N G S T O N • O T T A W A • M O N T R É A L • Q U É B E C

1 888 VIA-RAIL (1 888 842-7245) ☎ ATS 1 800 268-9503 (malentendants)

LES GENS QUI VOUS TRANSPORTENT



VIA Rail Canada

MC Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada inc.

Une lente libéralisation à Singapour

Le chewing-gum est maintenant autorisé

FREDERIC THERIN
COLLABORATION SPÉCIALE

SINGAPOUR – La nouvelle est plutôt tombée au mauvais moment pour le gouvernement singapourien. Depuis plusieurs mois, les dirigeants de la cité-État veulent montrer au reste du monde qu'ils souhaitent libéraliser leurs méthodes de gouvernance. Fini le temps de la poigne de fer... Ce minuscule pays de 4 millions d'habitants veut devenir une république comme les autres.

Un récent rapport d'Amnistie internationale (AI) tend toutefois à prouver le contraire... L'organisation britannique de défense des

droits de l'homme vient d'annoncer que cet État coïncé entre la Malaisie et l'Indonésie était le pays du monde qui exécutait le plus de condamnés à mort par d'habitant. Citant une récente étude des Nations unies, l'organisation a montré que les bourreaux singapouriens avaient effectué, entre 1994 et 1999, 13,57 pendaisons pour chaque million d'habitants. Un chiffre trois fois supérieur à l'Arabie Saoudite (4,65) qui figure en seconde position de la liste des pays les plus favorables à la peine capitale.

La décision du gouvernement singapourien de pendre plus de 400 prisonniers en 13 ans est « choquante », a jugé AI. La plupart des condamnés qui ont été exécutés

étaient des émigrants, des drogués ou des personnes peu instruites. Un ouvrier malais âgé de 24 ans, Rozman Jusoh, a ainsi été pendu en 1996 après que les psychologues l'eurent déclaré déficient..

Les habitants de la cité-État n'ont pas vraiment été étonnés par le rapport d'Amnistie. La plupart des analystes estiment toutefois que le gouvernement en place cherche à assouplir certaines de ses politiques. « La libéralisation actuelle se fait par petits pas, analyse Helmut Schütte, le doyen du campus à Singapour de l'Insead, une école de commerce française. C'est un processus lent, mais il est indéniable que le gouvernement devient de plus en plus tolérant. Je suis par

exemple ébahi de voir certains films au cinéma qui parlent ouvertement de sexe ou qui critiquent le pouvoir en place. Cela aurait été inconcevable il y a quelques années. » Une plus grande liberté d'expression semble aussi être autorisée par le pouvoir en place. « Dans les années 80, je n'aurais jamais pu vous parler car on m'aurait arrêté en m'accusant de marxisme », se réjouit Sinapan Samydarai de Think Centre, une association qui vise à encourager les Singapouriens à plus s'impliquer dans la vie politique.

Libres de mâcher?

Certaines mesures récentes annoncées par le gouvernement ont amusé les spécialistes. Les chewing-gums, qui sont interdits de vente depuis 1992 afin d'éviter toute pollution dans les rues immaculées de la ville (une personne qui tente d'amener ses chewing-gums dans le pays est passible d'un an de prison et d'une amende de 5000 euros), seront ainsi prochainement remis dans le commerce.

Cette « avancée » était une des conditions sine qua non imposées par les Américains pour signer avec Singapour l'accord de libre-échange en vi-

gueur depuis le 1^{er} janvier. Pour avoir le droit de mâcher en paix, les Singapouriens devront toutefois obtenir une ordonnance chez leur médecin ou leur dentiste et acheter leurs chewing-gums obligatoirement sans sucre dans une pharmacie. Le gouvernement a également annoncé en juillet dernier qu'il allait prochainement embaucher des homosexuels dans la fonction publique. Quelques jours plus tôt, les dirigeants du People's Action Party (PAP), le parti au pouvoir depuis l'indépendance du pays en 1965, promettaient de permettre à certains bars d'ouvrir leurs portes 24 heures sur 24. Et depuis le 31 juillet, les noctambules ont le droit de danser sur les comptoirs de leurs boîtes de nuit préférées.

« Cette libéralisation se fait d'une façon très pragmatique typique de la méthode singapourienne », note Jean-Louis Michelet, directeur général de Icus.net, une entreprise de formation sur la Toile. Une abolition de la peine de mort ne semble toutefois pas être au programme gouvernemental. « L'État fait des efforts, mais il mettra des années, voire des décennies, à aller aussi loin, explique un fonctionnaire. Il ne faut pas non plus rêver... »

Déficit record de 477 milliards aux États-Unis

CLAIRE GALLEN
AGENCE-FRANCE-PRESSE

WASHINGTON – Les États-Unis vont accuser un nouveau déficit budgétaire record de 477 milliards de dollars cette année, et le départ à la retraite de la génération du baby-boom pèsera lourd à long-terme, a averti hier une commission du Congrès.

Le rapport semi-annuel du Bureau budgétaire du Congrès (CBO), censé donner les grandes lignes prévisibles des finances publiques, est publié une semaine avant que le président George W. Bush ne soumette son propre budget. En cette année électorale, le sujet est crucial car le déficit budgétaire est depuis des mois l'objet de vives critiques.

Le déficit budgétaire devrait ensuite revenir à 362 milliards de dollars en 2005, a estimé le CBO, un organisme composé de républicains et de démocrates.

Pour 2004, le déficit représentera 4,2 % du produit intérieur brut (PIB) contre 3,5 % en 2003, selon le CBO. Le chiffre de 477 milliards de dollars est à peu près similaire à ce que prévoyait le CBO dans son rapport d'août.

En 2004, les recettes devraient augmenter de 2 % à 1817 milliards de dollars, et les dépenses bondir de 6 % à 2294 milliards de dollars, selon la commission.

Mais le CBO a averti que le trou dans les finances publiques pourrait être encore plus large en cas de dépenses plus élevées ou de nouvelles baisses d'impôts.

Les États-Unis avaient accusé l'an dernier un déficit budgétaire record proche de 375 milliards de dollars.

Sur la décennie allant de 2004 à 2013, le déficit cumulé devrait avoisiner les 2400 milliards de dollars, selon le CBO, qui prévoyait encore en août un déficit de 1400 milliards de dollars sur cette période.

L'aggravation vient notamment, selon la commission, de nouveaux coûts supportés par les finances publiques tels que la réforme concernant le remboursement des médicaments votée l'an dernier. Cette extension du système Medicare devrait coûter environ 681 milliards de dollars supplémentaires.

Une inflation plus faible que prévu et une révision des prévisions économiques ont également contribué à aggraver les prévisions sur la décennie.

Sur la période 2005-2014 cependant, le déficit cumulé devrait être ramené à 1900 milliards de dollars.

Le secrétaire américain au Trésor John Snow a redit hier la détermination des États-Unis à réduire leur déficit budgétaire de moitié d'ici cinq ans pour le ramener sous la barre des 2 % du PIB.

Selon le CBO, il faudra attendre le début de la prochaine décennie pour connaître une véritable évolution du trou des finances publiques, avec un déficit ramené à 162 milliards USD en 2011 avant un surplus de 13 milliards de dollars en 2014.

Mais « même si la croissance s'avère plus forte que prévu, de considérables tensions à long terme sur le budget vont commencer à s'intensifier au cours de la prochaine décennie alors que la génération du baby-boom commencera à prendre leur retraite », avertit le CBO.

Un immeuble s'écrase au Caire : 16 personnes ensevelies et 33 blessés

ASSOCIATED PRESS

LE CAIRE – Un immeuble de 12 étages s'est effondré hier soir dans une banlieue du Caire, après un incendie aux étages inférieurs, rapporte l'agence de presse égyptienne MENA. Au moins 33 personnes ont été blessées et 16 autres étaient toujours prisonnières sous les décombres, selon la police.

Selon le ministre de la Santé Mohammed Awad Tag Eddin, 33 blessés ont été hospitalisés. Quant aux personnes coincées sous les décombres, il s'agit, outre deux civils, de 14 pompiers et policiers dépêchés sur les lieux pour lutter contre l'incendie qui s'est déclenché dans un magasin attendant au rez-de-chaussée du bâtiment.

Selon d'autres responsables égyptiens, entre huit et 18 personnes étaient toujours bloqués sous les décombres trois heures après l'effondrement.

L'immeuble s'est effondré à Nasr City, banlieue située dans l'Est, près de l'aéroport, un quartier qui compte de grands immeubles d'habitation et des centres commerciaux. Il s'est effondré, sous l'effet de la chaleur, trois heures après le début de l'incendie, laissant aux habitants le temps d'évacuer.

REER

Billet lié *Blue Chip*



UN JOUR, IL N'Y AURA PLUS QUE VOTRE ARGENT QUI TRAVAILLERA

BILLET LIÉ À UN PORTEFEUILLE CANADIEN *BLUE CHIP* : SÉCURITÉ, CROISSANCE ET FLEXIBILITÉ.

Potentiel de rendement annuel composé de
8,95 %*
à la mi-terme

Lié à la performance d'un portefeuille de 20 titres canadiens de premier ordre (*Blue Chip*)

- Capital garanti à 100 %*
- Négociable avant l'échéance
- Potentiel de rendement illimité à l'échéance*

Offert jusqu'au 1^{er} mars

Également disponible auprès des conseillers en placement de la Financière Banque Nationale

Pour plus d'information :
1 888 TELNAT-1 www.bnc.ca



LA PREMIÈRE BANQUE AU QUÉBEC

3194363A

* Le Billet lié à un portefeuille canadien *Blue Chip* (le « Billet ») est un placement à capital garanti remboursable à l'échéance. Le Billet vous offre un rendement illimité sur un terme de 7 ans. La Banque Nationale du Canada pourra, à son gré, racheter le Billet par anticipation après 3,5 années avec une prime de 35 %, ce qui représente, le cas échéant, un rendement annuel composé de 8,95 % et par conséquent l'investisseur ne pourra pas participer pleinement à l'augmentation de la valeur du portefeuille de référence. La variation du portefeuille de référence, qui correspond à l'appréciation de la valeur des titres qui le composent, influera directement sur l'intérêt à payer. Il est donc possible qu'aucun intérêt ne soit versé. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller en succursale ou composez le 1 888 TELNAT-1.

MONTRÉAL PLUS

LE TOUR DU QUÉBEC

HEMMMINGFORD

Blessé par un élan

Le Parc Safari vient de se voir condamné par la Cour du Québec à payer 30 000 \$ à un visiteur blessé au coude par un élan qui lui quémandait davantage de croquettes. L'incident est survenu le 28 mai 1998. Ce jour-là, Bryan Nash se rend au Parc Safari, à Hemmingford, en compagnie de son amie de coeur, de la fille et de la mère de celle-ci. Par les fenêtres baissées de la voiture, Nash et la fillette de 10 ans s'amuse à nourrir les animaux. À un certain moment, un élan du Cap (apparenté aux orignaux) se présente à la fenêtre. Nash lui tend une première boîte de nourriture, et l'élan la mange. Nash fait de même avec la dernière boîte de nourriture qu'il lui reste, et l'animal l'engloutit aussitôt. À bout de réserves, Nash s'apprête à partir quand la bête, fâchée que le festin se termine aussi abruptement, donne deux coups de patte sur le bras gauche de l'homme, accoudé à la portière. Nash doit se faire opérer pour soigner une contusion à l'épicondyle gauche due à un traumatisme. Pendant 13 mois, il a été incapable de travailler, et le juge Denis Charrette lui a accordé la somme réclamée. Christiane Desjardins

TROIS-RIVIÈRES

Le privé dans les hippodromes

Pour assurer le développement de l'industrie des courses de chevaux au Québec, le directeur de l'exploitation des hippodromes d'Aylmer et de Trois-Rivières pour la Société nationale des chevaux de course (SONACC), Michel St-Louis est prêt à accepter la participation de l'entreprise privée. Parmi les scénarios présentés pour assurer l'avenir de cette industrie figurent deux projets venant de groupes de gens d'affaires. La SONACC recommande au gouvernement du Québec le rapatriement de l'ensemble des appareils de loterie vidéo dans les hippodromes de Trois-Rivières, d'Aylmer, de Québec et de Montréal afin d'aider l'industrie à payer de meilleures bourses aux hommes de chevaux. Selon le directeur de l'hippodrome trifluvien, les dirigeants de l'industrie des courses de chevaux doivent améliorer leur produit pour attirer une nouvelle clientèle.

Le Nouvelliste

TROIS-RIVIÈRES

Yves Rocheleau quitte la politique active

Yves Rocheleau ne sollicitera pas un quatrième mandat comme député bloquiste de Trois-Rivières. L'homme de 59 ans rencontrera la presse régionale ce matin afin d'expliquer les motifs de sa décision qui viendra mettre un terme à une présence de plus de 10 ans comme député fédéral. M. Rocheleau a été élu pour une première fois lors des élections générales du 25 octobre 1993. Mené à l'époque par Lucien Bouchard, le Bloc québécois avait balayé le Québec en mettant la main sur 54 circonscriptions.

Le Nouvelliste

SHAWINIGAN

Centre hospitalier paralysé

Le bris d'une conduite d'eau a causé de lourds dégâts au Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie (CHCM) en fin de soirée dimanche. Six étages ont été touchés par des infiltrations majeures, entraînant la fermeture du service des soins intensifs, le déplacement d'une cinquantaine de patients et un branle-bas de combat hors du commun. C'est une fenêtre laissée ouverte dans un local de l'unité d'ergothérapie, au sixième étage, qui est à l'origine du sinistre. Le froid a fait geler un tuyau relié au système de gicleurs. En quelques minutes, une importante quantité d'eau avait envahi la partie sud de cet étage et gagnait progressivement les cinq étages inférieurs. C'est au troisième étage que l'eau a fait le plus de dégâts. Le service des soins intensifs a dû être fermé. Les appareils de monitoring ont été mis hors fonction, tout comme plusieurs ordinateurs et équipements automatisés. Hier, il restait encore une vingtaine de patients qui n'avaient toujours pas de chambre ou qui n'avaient pas obtenu leur congé.

Presse Canadienne



PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

Avec des rondelles de concombre, du céleri, du fromage, des raisins et des pois mange-tout, Don, un élève de quatrième année à l'école Saint-Zotique, a fabriqué une délicieuse bicyclette. « J'aime tout, sauf la luzerne ! » a-t-il indiqué.

À l'école des marmitons

MARIE ALLARD

Déguster de la Lucienne, voilà ce qu'ont fait les enfants de l'école Saint-Zotique, hier. C'était en fait de la luzerne, mais le mot est difficile à retenir quand on a 10 ans.

Grâce aux Ateliers Cinq-Épices, un organisme communautaire né l'été dernier, 2500 élèves des écoles primaires du sud-ouest de Montréal font la cuisine, huit fois par an. Lasses de distribuer des repas chauds aux enfants défavorisés, sans leur apprendre à en préparer, les nutritionnistes des Cinq-Épices ont pris le pari d'apporter leurs recettes en classe. Le succès est retentissant.

« Ces cours de cuisine sont super,

confirme Gerald Morel, commissaire du quartier. Avec l'épidémie d'embonpoint qu'on connaît, c'est vraiment une bonne idée d'investir dans l'éducation à la nutrition. »

Au menu, pas de poutine ni de gâteau au chocolat. Hier après-midi, la classe de quatrième année de Saint-Zotique a plutôt fait des sculptures de fruits et de légumes. Don a préparé une bicyclette aux roues en concombre, Martin un cheval aux yeux en raisins et Emmanuel, une moto en orange. Seuls les pois mange-tout — et la Lucienne ! — ont dérouter les petits palais.

Lors d'ateliers précédents, les élèves ont appris à faire des bruschettas, un potage aux carottes et « des

minipizzas santé à la *chausse tomate* », a indiqué Laurent. « C'est le fun, parce qu'on peut goûter à des aliments nouveaux », a dit sa camarade Bianca.

Les cours sont divisés en trois parties : la théorie (quels sont les légumes d'automne ? par exemple), la pratique (réalisation de la recette) et la dégustation (bien assis, à table. Après l'atelier, tous les petits marmitons reçoivent une portion à rapporter à la maison et une copie de la recette.

« Nous voulons investir dans le long terme et changer les comportements », fait valoir Manon Paquette, directrice des Ateliers Cinq-Épices. Plusieurs universitaires, dont Louise Potvin, titulaire de la chaire Approches commu-

nautaires et inégalités de santé de l'Université de Montréal, suivent de près l'expérience.

« Les enfants aiment beaucoup les ateliers, parce qu'on leur permet d'apprendre en bougeant, ajoute Marie-Claude Beudet, l'une des sept nutritionnistes de l'organisme. Souvent, les plus tenants sont ceux qui participent le mieux ! » Mine de rien, les élèves font des maths en doublant les quantités, de la géographie en cherchant où poussent les olives et du français en lisant les recettes...

« La cuisine devrait être une matière scolaire obligatoire comme les arts plastiques, suggère Diane Raymond, une maman bénévole à l'école Saint-Zotique. Après tout, il faut en faire tous les jours. »

James Gabriel à La Presse

Protéger les jeunes Mohawks pour sauver la nation

JUDITH LACHAPELLE

En ces derniers jours d'exil avant son retour à Kanesatake, le grand chef James Gabriel songe à l'état dans lequel il retrouvera sa communauté déchirée. Particulièrement en ce qui concerne les jeunes. « Si on veut protéger la nation mohawk, il faut qu'on protège ces jeunes dont les parents sont impliqués dans toutes sortes d'affaires. Les enfants, eux, sont innocents. »

Dans une entrevue exclusive accordée à *La Presse* jeudi, James Gabriel a parlé de l'importance de se pencher sur les effets de la crise sur les jeunes de sa communauté. Des jeunes qui ont vu les images à la télé ou qui étaient eux-mêmes près du poste de police ou de sa maison. « Dans cinq ou six ans, ces jeunes seront majeurs. Si on n'intervient pas tout de suite avec des psychologues, des gens pour les déprogrammer et en parler, ce sont des jeunes qui vont penser que c'est normal de brûler les maisons des gens avec qui on est en désaccord. »

Les dissidents font souvent référence à la tradition mohawk qui veut que la communauté décide collectivement de son sort plutôt que de s'en remettre uniquement aux chefs du conseil de bande, dont le pouvoir décisionnel est reconnu par la loi — la loi des Blancs, dont ils se dissocient. Ils re-

prochent à James Gabriel « d'importer des valeurs non mohawks » dans la communauté, comme la taxation. Ce qui fait bondir le principal intéressé.

« Je constate en ce moment que les valeurs mohawks sont la cupidité, l'abus d'autorité, l'intimidation et les tactiques de peur. Jamais, dans notre culture, ces valeurs n'ont eu leur place, s'emporte James Gabriel. La taxation ? C'est drôle qu'on dise ça. Quand il y a eu une rumeur selon laquelle

permis, des assurances. Elles se promènent sans problèmes sur les routes avec des quatre-roues et des motoneiges. Elles ne se font pas arrêter, dénonce-t-il. On a reçu énormément de plaintes selon lesquelles la police mohawk ne fait pas son travail. Au conseil de bande, on est tannés de se faire dire que les policiers sont payés trop cher pour ne rien faire. »

Pour le grand chef, les dissidents sont loin d'être de vrais traditionalistes mohawks. « Je n'ai pas vu de

Gabriel ne le conteste pas. Mais il déplore qu'au nom de ce droit, certains de ses concitoyens s'installent n'importe où sur le territoire pour exploiter leur commerce. Même dans la magnifique pinède que les Mohawks ont fureusement défendue en 1990. « Avant, quand on montait la côte vers Kanesatake, on voyait les grands pins majestueux au bord du chemin, dit le chef en faisant de grands gestes. C'était de toute beauté. Mais là, on a l'impression d'arriver à Las Vegas, avec les lumières partout... »

James Gabriel sera de retour à Kanesatake d'ici une semaine, et il assure qu'il se présentera de nouveau aux élections en juillet prochain.

« Il ne faut pas montrer à nos enfants que c'est correct de lâcher et d'abandonner quand c'est trop difficile. Il faut travailler dur, avoir des valeurs, s'engager dans la vie si on veut réussir. C'est l'héritage qu'on veut laisser à notre population. Parce que si nous sommes toujours dans la même situation quand mes enfants auront 15 ans, ils me diront : Papa, pourquoi t'as rien fait ? C'est ça qui me pousse à continuer. On a commencé une tâche, il faut la finir. Sans ça, il n'y a pas d'avenir pour nous. »

Avec la collaboration de Bruno Bisson

« Je constate en ce moment que les valeurs mohawks sont la cupidité, l'abus d'autorité, l'intimidation et les tactiques de peur... »

une descente se préparait dans les commerces de cigarettes, les gens qui patrouillaient, les fameux *Warriors*, demandaient à tous les commerçants de leur donner 100 \$ par semaine pour les protéger contre une descente. C'est quoi, ça ? De la taxation, de l'extorsion, un racket de protection. Ça non plus, ça ne faisait pas partie de notre culture. »

Et la police mohawk, dit-il, a trop longtemps fermé les yeux. « Les gens sont tannés parce qu'il y a un groupe de personnes qui sont privilégiées sur notre territoire, elles n'ont pas besoin de mettre des plaques sur leur voiture, d'avoir des

traditionalistes parmi les manifestants. J'ai vu des gens qui se disent traditionalistes pour profiter de nos droits. Mais ils ne sont jamais entrés dans un *long house*. Les gens oublient que nos droits sont des droits collectifs. Ça n'appartient pas à une personne, ça appartient à tout le monde. Et il ne faut pas en abuser. J'ai toujours dit qu'avec les droits viennent les responsabilités. Et à voir la façon dont certaines personnes réagissent, elles ne sont pas responsables. »

Parmi ces droits, celui de vendre des cigarettes sans taxes. James

Le maire de Montréal récompense les transfuges

FRANÇOIS CARDINAL

Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, a récompensé hier les transfuges qui ont intégré son équipe peu avant Noël. Les six conseillers se sont en effet vu attribuer divers postes rémunérés à l'hôtel de ville.

Brassant les cartes des différentes commissions permanentes, l'administration Tremblay-Zampino a également choisi d'écarter de toute fonction les défusionnistes siégeant

au conseil municipal, leur préférant des « gens qui souhaitent travailler à l'édification et à la réussite de la Ville de Montréal ».

Parmi les six ex-membres du parti Vision Montréal que dirige Pierre Bourque, la moitié obtiennent un boni supérieur à 5000 \$, soit celui qui accompagne le poste de membre d'une commission. Les vice-présidents empochent 10 000 \$ tandis que les présidents touchent 15 000 \$ annuellement.

Ainsi, Frank Venneri a été nommé

vice-président de la commission sur les Finances et les Services administratifs. Sylvain Lachance et Marius Minier siègeront pour leur part à deux commissions, celles sur les Affaires corporatives et sur le Développement culturel pour le premier, et celles sur le Transport et sur le Développement culturel pour le second.

Luc Larivée sera membre de la commission de la présidence, Ivon Le Duc fera partie de la commission sur les Affaires corporatives et

Luc Lapointe sera assis à la table du conseil de la Société de transport de Montréal (STM).

Cela dit, le nombre de commission passera de huit à sept. Elles seront présidées par Marcel Parent (présidence), Bertrand Ward (Finances et Services administratifs), Manon Barbe (Transport, Infrastructures et Environnement), Claude Trudel (Affaires corporatives, gestion stratégique, capital humain et diversité ethnoculturelle), Richard Deschamps (Mise en va-

leur du territoire et Patrimoine), Jane Cowell-Poitras (Développement culturel et Qualité du milieu de vie) et Peter Yeomans (Sécurité publique).

Enfin, le conseil exécutif de la Communauté métropolitaine de Montréal sera formé du maire ainsi que de Frank Zampino, Georges Bossé et Michel Prescott. Et le conseil de la STM continuera d'être présidé par Claude Dauphin, assisté de Marvin Rotrand, vice-président.

La foudre Tremblay s'abat sur les infidèles



FRANÇOIS CARDINAL
ANALYSE

fcardina@lapresse.ca

Le remaniement du Saint des Saints montréalais, dimanche, a sonné le début d'une nouvelle ère à l'hôtel de ville. En brassant les cartes du comité exécutif comme il l'a fait, Gérald Tremblay a puni les infidèles et a récompensé ses plus loyaux lieutenants, mettant ainsi le point final à une stratégie qui lui permet maintenant d'en découdre avec les forces défusionnistes.

De l'extérieur, les changements annoncés par l'administration Tremblay-Zampino peuvent paraître symboliques, voire superficiels. Après tout, aucun des 11 membres ne s'est vu montrer la porte.

Or il s'agit d'un véritable coup de bâton de la part d'un leader qui commence à se donner des airs, précisément, de leader. En témoigne le fait que M. Tremblay a rétrogradé tous ceux qui, à ses yeux, lui ont manqué de fidélité au cours des derniers mois et, parallèlement, qu'il a accordé des galons à ses lieutenants les plus dévoués.

Le maire et son entourage, même en privé, soutiennent évidemment le contraire. Michel Prescott a maintenant la responsabilité des parcs plutôt que de l'habitation parce qu'il parle anglais et que cette nouvelle responsabilité intéresse davantage la communauté anglophone. Helen Fotopulos ne s'occupe plus de culture mais bien d'espaces verts parce qu'elle a un réel intérêt pour la chose. Marvin Rotrand perd son titre de conseiller associé à la démocratie parce que toutes les promesses ont été réalisées en cette matière (sic). Et Dida Berku ne voulait tout simplement plus être leader.

« Foutaise que tout ça, a expliqué hier une source à l'hôtel de ville. Gérald Tremblay a tout simplement écarté ceux qui lui ont joué dans les pattes. Il n'a pas aimé que Prescott et

Fotopulos déposent un mémoire contre le redécoupage du centre-ville. Il trouvait Rotrand beaucoup trop *loose canon* à son goût et n'a pas aimé qu'il conteste ouvertement le projet de loi 9. Et Berku, il n'y a qu'à se rappeler la manchette du *Suburban* où elle invitait ses commettants à signer le registre menant aux défusions... »

Évidemment, d'autres raisons expliquent la décision du maire, comme le fait qu'il jugeait le travail de Michel Prescott insuffisant dans le dossier Opération 5000 logements. Ou le fait que la fonction occupée par Marvin Rotrand lui donnait une importance dans les médias qu'il jugeait démesurée.

Cela dit, en nommant Frank Zampino (Saint-Léonard), Claude Dauphin (Lachine), Georges Bossé (Verdun) et Peter Yeomans (Dorval) présidents des nouvelles instances (les comités stratégiques) ayant le mandat de mâcher les dossiers avant qu'ils ne soient digérés par le comité exécutif, le maire donne un pouvoir immense à sa garde rapprochée.

Également, en prenant une telle décision, il a concentré entre les mains de quelques-uns l'autorité politique de l'hôtel de ville. Et surtout, il a donné à la banlieue, où se concentrent les forces défusionnistes, le pouvoir nécessaire pour jouer un rôle prépondérant dans la gouverne de la ville.

« Tout est Montréal maintenant, a argumenté hier un membre de l'entourage du maire. Gérald n'a pas pris en compte ce clivage ex-ville—banlieue avant de prendre une décision, mais plutôt les qualités et la compétence de chacun. »

Possible. Mais force est de constater qu'en faisant fi de ce genre de détails, le maire démontre de plus en plus sa volonté, maintes fois mise en doute, de se lever pour affronter les défusionnistes. Les pro-fusions ne s'en plaindront pas.

Mais maintenant qu'il semble prêt à sortir les griffes pour sauver sa ville, l'homme qui qualifiait lui-même récemment son attitude de « leadership tranquille » devra-t-il trouver une autre formule pour expliquer ses décisions ?

Certains suggèrent déjà le mot « leadership », tout court.

Plongeon mortel dans les eaux du Richelieu



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Une manoeuvre de dépassement effectuée sur le pont de la route 112 reliant les municipalités de Chambly et de Richelieu, en Montérégie, a été fatale au conducteur d'une fourgonnette. Celui-ci s'est noyé après avoir perdu le contrôle de son véhicule, qui adéfoncé le parapet métallique du pont pour plonger dans les eaux glacées de la rivière Richelieu. L'accident est survenu vers 8h20 hier au moment où l'automobiliste circulait en direction est, vers Richelieu. Après avoir réussi à s'extirper de son véhicule, le malheureux a nagé pendant quelques instants avant de disparaître sous les glaces devant des policiers qui tentaient de lui lancer une bouée de sauvetage. En raison des courants forts et de la glace dans ce secteur situé en amont des chutes du Richelieu, les plongeurs de la Sûreté du Québec n'ont pu participer aux recherches faites par hélicoptère. En fin de journée, la SQ ignorait toujours l'identité de la victime disparue dans les eaux tumultueuses de la rivière.

Un sidéen aura bien un procès pour agressions sexuelles

CHRISTIANE DESJARDINS

Un Montréalais d'origine zairoise, Nkurumbwa Djamali, 47 ans, qui se sait porteur du VIH depuis 1995, verra son procès se poursuivre pour avoir eu des relations sexuelles non protégées avec deux adolescentes et une jeune femme, sans leur dévoiler sa maladie.

Le juge Gilles Garneau a refusé hier d'accorder un arrêt du processus judiciaire comme le demandaient les avocates de l'accusé.

Mes Sonia Mastro-Matteo et Josée Goule voulaient faire arrêter les

procédures contre leur client sous prétexte que la Couronne ne leur avait pas dévoilé toute la preuve à temps pour le procès, qui a commencé le 19 janvier.

Principalement, il s'agit d'une déclaration que l'accusé a faite à la police quand il a été arrêté en janvier 2002. En fait, même la Couronne ignorait l'existence de celle-ci. La personne qui enquêtait sur ce dossier, aujourd'hui à la retraite, est venu témoigner hier pour dire que la déclaration avait été classée et que, manifestement, elle ne s'était jamais rendue aux procureurs.

Le juge a estimé qu'il y avait moyen de réparer cette erreur sans décréter un arrêt du processus, une mesure extrême qui, dans le cas présent, pourrait discréditer l'administration de la justice. Il a ordonné à la Couronne de remettre toutes les notes du dossier à la défense, et a accordé à cette dernière deux semaines pour réorganiser sa défense. De plus, la défense pourra réinterroger des témoins qui ont déjà témoigné depuis le début du procès, si elle le juge nécessaire. Le procès reprendra donc le 9 février.

CÉLÉBRONS LE BON GOÛT DES LATTES SECOND CUP... DEPUIS 25 ANS

Y'A D'LA JOIE ET ÇA S'BOIT !

NOS MARDIS LATTES À 2 \$

CHAI LATTE

AMOUREUX DE CHOCO • LATTE

VANILLATTE

CAFFÈ LATTE

POUR UNE DURÉE LIMITÉE !

25 ans de lattes, ça se fête ! Et pour le célébrer, nous vous offrons nos mardis lattes. Pour une durée limitée, venez savourer l'un de nos fabuleux lattes pour aussi peu que 2 \$. Uniquement les mardis et seulement chez Second Cup.

*Valable les mardis du 20 janvier au 24 février 2004, inclusivement. Savourez n'importe quel latte de format régulier pour seulement 2 \$. Grand format offert à 2,50 \$; très grand format offert à 3 \$. Taxes en sus.

secondcup.com

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Pécher par le silence



kgagnon@lapresse.ca
 KATIA GAGNON

Dans toute son opération rappel, l'hôpital Sainte-Justine a péché une première fois par le silence, en ne révélant pas le nom de la chirurgienne porteuse du virus du sida. Loin d'apprendre de cette erreur, l'établissement semble prêt à persister : on n'a pas encore décidé si, à l'issue des dépistages, on révélera au grand public les résultats de cette opération sans précédent au Québec.

L'hôpital aurait-il dû révéler le nom du médecin porteur du VIH ?

L'hôpital doit accepter de jouer jusqu'au bout le jeu de la confession.

Compte tenu du décès de Maria Di Lorenzo, Sainte-Justine aurait pu être plus précise dans le rappel des patients. Ce péché par omission n'est cependant pas un crime absolu puisque le public avait les moyens de s'informer rapidement en téléphonant à l'hôpital. Par contre, il serait beaucoup plus grave de ne pas afficher la transparence la plus absolue sur les résultats de cette grande opération de dépistage.

Pour nous, il ne fait aucun doute que Sainte-Justine a le devoir d'informer la population des résultats de ce rappel de patients. On comprend que l'hôpital ne veuille pas le faire après chaque journée de tests, mais, à l'issue de tout le processus, le grand public aura droit à un bilan. Et l'hôpital, en dévoilant cette pé-

te bombe la semaine dernière, a inquiété des milliers de parents, et lancé sur la place publique des questionnements fondamentaux sur la pratique médicale et sur cette terrible maladie qu'est le sida.

D'ailleurs, si on ne dépiste aucun cas de sida, ces résultats serviront d'exemple positif pour la suite des choses. Une chirurgienne qui a opéré plus de 2000 enfants en 13 ans, et qui a su prendre les précautions nécessaires pour ne pas transmettre sa maladie : voilà une occasion en or de déboulonner quelques préjugés sur les sidéens.

Et dans le scénario contraire, si on dépistait un ou plusieurs cas de VIH chez les enfants opérés, l'hôpital a le même devoir de transparence, évidemment, sans dévoiler l'identité du malade. Bien sûr, une chasse médiatique s'enclencherait aussitôt pour connaître le nom de la victime. Mais le malade aurait le choix de se prêter aux entrevues.

Cependant, si d'aventure on dépistait des cas, une question cruciale se poserait : ces patients, dont certains sont aujourd'hui de jeunes adultes, ont-ils vraiment été contaminés

par la docteur Di Lorenzo ou par leurs propres comportements à risque ? Compte tenu du décès de la chirurgienne, la preuve reliant le patient et le médecin sera très difficile à faire. S'ensuivront de longues études épidémiologiques, qui examineront à la loupe les comportements du patient, mais qui ne donneront jamais un résultat parfaitement sûr. Si l'hôpital révélait qu'un cas de séropositivité a été dépisté, risquerait-il de jeter le discrédit, peut-être à tort, sur son établissement, ses médecins, et plus largement, déclencher une hystérie dans la population ? C'est possible. Mais ce risque doit être couru. L'hôpital doit faire face aux conséquences de ce qui s'est passé en ses murs et accepter de jouer jusqu'au bout le jeu de la confession.

Bush est nu



apratte@lapresse.ca
 ANDRÉ PRATTE

Compte tenu de l'actualité des derniers jours, il est consternant de voir que la moitié des Américains continuent d'appuyer leur président. En effet, les déclarations-chocs de David Kay, que l'administration Bush avait chargé de découvrir les armes de destruction massive en Irak, et les révélations de l'ancien secrétaire au Trésor Paul O'Neill sur le fonctionnement de la Maison-Blanche, auraient dû porter un coup fatal à la crédibilité de George W. Bush.

Kay, qui vient de démissionner de son poste d'inspecteur en chef après cinq mois de travail en Irak, a déclaré en fin de semaine qu'à son avis, le régime de Saddam Hussein ne disposait pas de l'arsenal qu'imagineait la Maison-Blanche. « Je suis personnellement convaincu qu'il n'y avait pas de quantités importantes d'armes de destruction

Les propos de David Kay sonnent le glas de ce qui fut le fondement même de l'intervention américaine en Irak.

massive, a-t-il dit au *New York Times*. Nous n'avons pas trouvé les gens, les documents ou les installations que nous aurions découverts si le régime avait produit de telles armes. »

David Kay, dont la mission était de démontrer que l'Irak représentait bel et bien une menace pour le monde, a donc conclu qu'au contraire, ce pays n'avait plus les moyens de produire des armes biologiques, chimiques et nucléaires, bien qu'il continue d'en avoir l'intention. Venant d'une source aussi crédible, ces propos sonnent le glas de ce qui fut le fondement même de l'intervention américaine en Irak.

De plus, ce spécialiste du désarmement trace du régime de Saddam Hussein un portrait très différent du

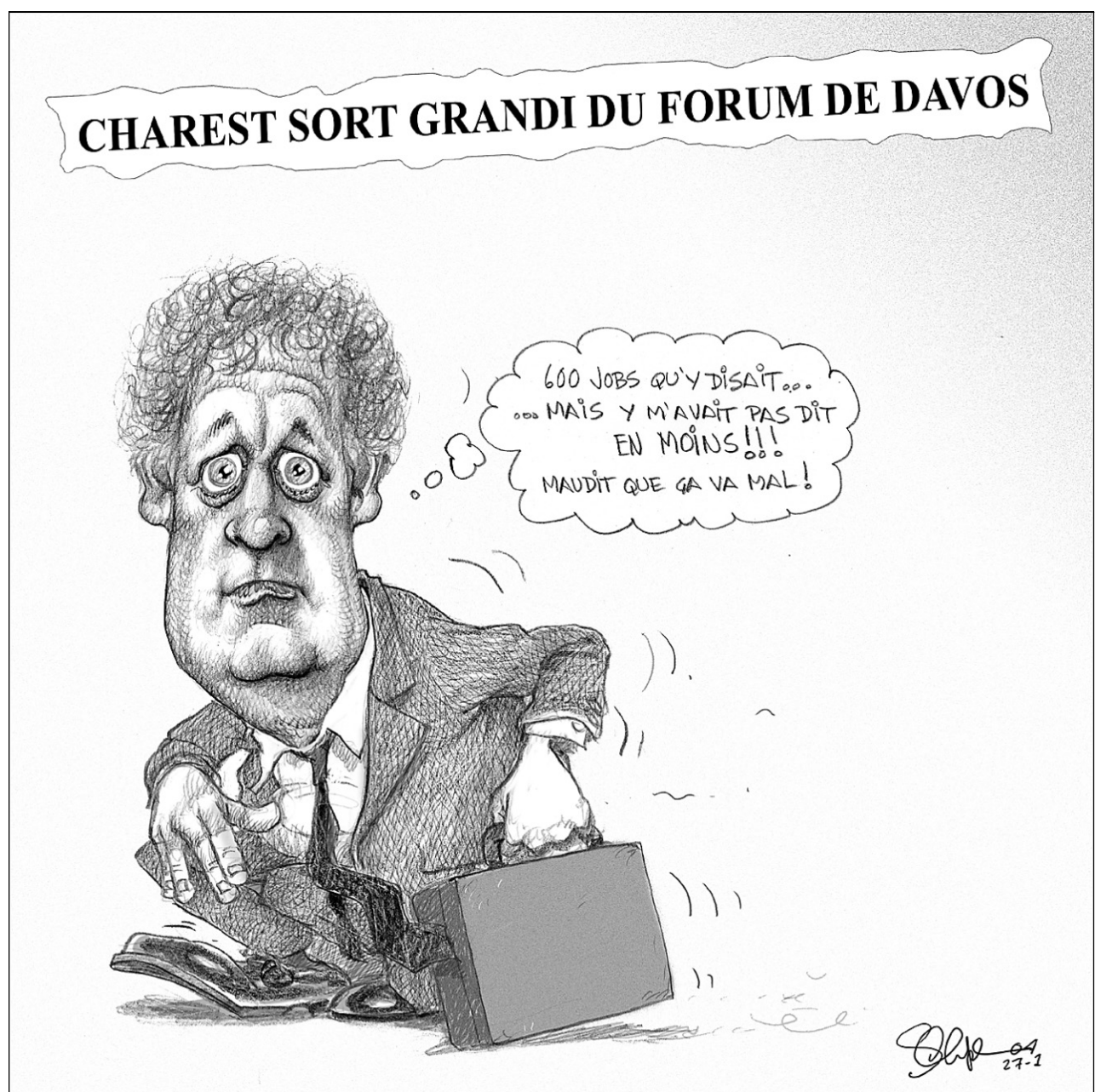
régime puissant et structuré qu'en avait dépeint l'administration Bush (et nombre de spécialistes). Les entrevues que son équipe d'inspecteurs a menées avec de nombreuses sources irakiennes ont convaincu Kay que la dictature baasiste était en train de sombrer dans le chaos et la corruption, et Hussein lui-même dans le délire. Au point qu'à la veille de l'invasion américaine, le président irakien était surtout occupé... à la rédaction d'un roman.

George W. Bush a-t-il menti au monde entier ? A-t-il été induit en erreur par ses services de renseignements (c'est la thèse de David Kay) ? Les confidences de l'ancien secrétaire au Trésor Paul O'Neill (*The Price of Loyalty*, Simon & Schuster, 2004) soutiennent une autre explication : un président incapable, entouré d'idéologues brillants, obsédés par l'idée de renverser Saddam Hussein. O'Neill raconte que, lors de la toute première réunion du conseil de sécurité de l'administration Bush, le seul sujet discuté fut l'Irak. C'était plusieurs mois avant les attentats du 11 septembre.

Lors de cette réunion, le directeur de la CIA, George Tenet, a étendu sur la table une immense photo prise par un avion espion, censée montrer une usine d'armes chimiques ou biologiques. Ancien président d'Alcoa, O'Neill a alors demandé : « J'ai vu beaucoup d'usines dans ma vie qui avaient l'air de ça. Qu'est-ce qui vous fait penser que celle-ci produit des armes ? » Il ne reçut pas de réponse convaincante.

Pourtant, la présentation de Tenet fut suffisante pour faire du désarmement de Saddam Hussein la priorité de l'administration en matière de relations internationales. Au cours de cette réunion, le président, comme chaque fois qu'O'Neill le rencontra, ne posa pas de questions, et ne dit pratiquement pas un mot. En coulisses, le meneur de jeu (le vrai président ?) était le vice-président, Dick Cheney.

Aujourd'hui, il n'y a plus de doute possible : les États-Unis ont envahi l'Irak sans raison valable, poussés par une clique d'idéologues se cachant derrière un président de façade. Souhaitons, pour le bien du monde, que les citoyens américains finiront par voir clair, et profiteront des prochaines élections pour se choisir un président digne d'un si grand peuple.



serge.chapeau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Toutes des taxes

Que ce soit l'augmentation des tarifs d'Hydro-Québec, l'augmentation du prix de la bouteille de vin, une augmentation du prix des garderies de 5 à 7 \$, une augmentation du prix des permis de conduire, une augmentation du loyer des personnes âgées en centre d'accueil, ce sont toutes des taxes. Sans compter l'augmentation des cartes de transport, parce que Québec refuse de payer sa part. On baisse les bras devant tant de turpitude. C'est une méthode moins directe, certes, mais tout aussi perdue de taxer. Et nous en avons tous ras-le-bol des promesses de coupes de taxe qui se changent en promesse d'« équilibrer » le budget qui se changent en derby de démolition de l'ancien gouvernement. Avec le gâchis de Kanawake qui nous trottera encore longtemps dans la tête, on est à se demander si l'incompétence n'est pas la caractéristique « équilibrée » dans ce gouvernement.

Jacques Pilon
 Longueuil, arr. St-Lambert

Donner la chance

Je désire réagir à la critique du gouvernement Charest qu'a faite

le chef de l'opposition, vendredi dernier. Il ne faudrait pas que M. Landry oublie que, lorsque la route est en réparation, il est tout à fait normal que le public qui y circule ne soit pas satisfait à 100 %. Et que, lorsque la route deviendra belle, le taux de satisfaction se rétablira surtout si l'opposition pouvait y mettre un peu du sien pour une couple d'années. Il sera toujours temps de faire de la petite politique durant la dernière année du mandat actuel.

André Doyon

L'expérience du Japon

Je crois vraiment qu'il faut prendre un certain recul pour mettre en perspective la menace des produits chinois. Il y a vingt ans, nous étions traumatisés par les produits japonais. C'est vrai qu'ils ont pris une place importante dans le marché, en particulier par leurs voitures et les produits électroniques. Mais depuis plusieurs années déjà, le coût de la vie au Japon est plus élevé qu'en Amérique et leurs entreprises pour demeurer compétitives doivent aussi sous-contracter en Malaisie ou en Chine. Il n'est donc pas utopique de penser que la même évolution attend la

Chine. Les produits chinois sont de même nature que les produits japonais d'il y a vingt-cinq ans. Ils fabriquent à des coûts ridicules des produits standardisés, de très bas de gamme, d'assez mauvaise qualité. Ce créneau a ses limites. Ils deviendront plus dangereux quand ils nous toucheront avec des produits originaux, inventifs, de très grande qualité, comme l'amplificateur de bon niveau de marque Shanling. Encore aujourd'hui, malgré tous les efforts des entreprises japonaises, ils n'ont jamais réussi à avoir le prestige des grandes berlines allemandes ou des produits audio britanniques. Quelles leçons en tirer ? Ce sont les acheteurs d'ici qui créent des emplois en Chine en réclamant des produits toujours moins chers, et ce qui va de pair, d'une qualité qui diminue sans cesse. Ce sont eux qui font la fortune des Walmart, des Léon ou des Dollarama de toutes natures. Il y aura toujours des acheteurs qui ne regarderont que les prix sans aucune considération pour la qualité. Il y aura toujours aussi des acheteurs qui sont prêts à payer un peu plus cher pour avoir plus de qualité et un service après-vente de proximité. C'est ce créneau que nos entrepreneurs doivent occuper.

Paul Larose
 Montréal

Question d'attitude

Je ne suis pas surpris des résultats de l'étude qui démontre que les cours de conduite ne sont pas une mesure efficace pour faire baisser le taux de collisions chez les jeunes. Alors que j'ai donné des cours de conduite automobile pendant 15 ans, je puis vous dire que la partie la plus importante d'un cours se situe dans l'attitude et non dans l'aptitude... Au moment où je donnais des cours, la règle était 30 heures de théorie et 6h, puis 8 jusqu'à 12h de pratique au volant. Certaines écoles donnaient la théorie en même temps que la pratique ? Et aujourd'hui l'importance de la pratique semble être prédominante. Il ne faut pas se surprendre des résultats ! La conduite automobile se situe au-dessus des épaules et non dans les bras et les pieds... De plus, la formation de certains moniteurs laissait plus qu'à désirer ! La règle pour s'inscrire à un cours pour devenir moniteur de conduite auto était : es-tu au chômage ? Deux grosses lacunes, la formation des moniteurs et la formation des élèves par des moniteurs ayant des connaissances limitées en pédagogie... Ce n'est pas nécessairement ce que l'on retrouve dans les écoles de conduite.

Jean-Yves Dubé



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

Pas d'entraînement extérieur, le week-end dernier, pour le Canadien. Le froid a gelé les ardeurs de nos Glorieux.

Moumounes ?

Si vous vous fiez sur nos joueurs de hockey moumounes et pleurnichards pour peut-être gagner une coupe Stanley, oubliez ça vite. Quand on n'est pas capable de se battre contre le froid, on n'a pas l'énergie nécessaire pour compétitionner. Dans le stationnement du parc du mont St-Bruno, dimanche, par -18°C, il y avait 200 automobiles de skieurs « payants » et « non payés » qui avaient bravé le froid pour faire de l'exercice. Vive les chips, vive la bière, vive la musique tonitruante, vive les piastres, vive la facilité, vive les badauds qui nous adorent dans le Centre Bell. Vraiment, comme exemple de ténacité on a vu mieux. Ces moumounes ne sont pas faits forts et n'iront pas loin.

Jean-Yves Pilon

FORUM

Une caisse de résonance



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

DAVOS

La chose est indubitable. Le Forum économique mondial de Davos, avec ses 2300 participants, est une formidable caisse de résonance sur l'état du monde.

Non seulement parce qu'il regroupe, pour cinq jours de discussions à la fois publiques et privées nombre de chefs de gouvernement et d'entreprise de tous les continents, mais parce qu'il a fait, ces dernières années, une large place aux ONG, aux intellectuels et aux contestataires — ceux du moins qui ne refusent pas le dialogue.

Dernière rencontre de hasard, sur le quai de la gare au départ de Davos : une délégation de leaders syndicaux britanniques et wallons... pas exactement des membres du club des millionnaires !

Dans nombre d'ateliers, le discours antiméricain aurait très bien convenu au Forum social de Bombay. Il fallait entendre l'écrivain indien Amitav Ghosh affirmer que les États-Unis étaient devenus aussi totalitaires que... la Birmanie ! Et Bush (ou l'Oncle Sam) était la grande tête de Turc des dessins exhibés par les huit caricaturistes invités au Forum — ceux du Turc autant que de l'Israélien, du Brésilien ou du Sud-Africain...

////////////////////

Quelle est donc l'humeur du monde telle qu'elle se reflétait à Davos ?

D'abord, une inquiétude perceptible quant à l'avenir de l'Irak. Même le vice-président Dick Cheney, dans une allocution entourée de gigantesques mesures de sécurité, n'a pas annoncé de lendemains qui chantent, se contentant d'appeler à la lutte antiterroriste.

J'ai croisé, dans un dîner-conférence, l'un des ministres du gouvernement provisoire irakien. Un grand monsieur fort distingué, banquier de son état, qui a prudemment laissé sa famille à Londres. Il dit qu'il n'a rien reconnu dans sa ville natale, qu'il a fui il y a 35 ans quand « these people » (les baassistes) ont pris le pouvoir. Il préférerait manifestement parler d'autre chose que de politique irakienne. Devant ce prospère banquier tout droit sorti de la « City », on se demandait comment l'Irakien moyen pourrait bien s'identifier à lui.

Même si nombre de participants critiquaient durement la politique américaine au Moyen-Orient — politique naïve pour les uns, impérialiste pour les autres —, les États-Unis restent le grand sauveur.

Ainsi, Thierry de Montbrial, de l'Institut français des relations internationales, après avoir gentiment tancé le « hégémon » américain, dit compter sur le président américain pour résoudre le contentieux israélo-palestinien... comme si l'Europe était totalement impuissante. Et Dick Cheney a reçu un témoignage de reconnaissance émouvant du grand mufti de Bosnie : « Nous n'avions rien, ni ressources ni pétrole, et vous êtes venus à notre défense. »

Parallèlement à l'inquiétude due à la poudrière du Moyen-Orient et au terrorisme international, quelques motifs d'espoir...

Le président Musharraf du Pakistan promet la paix prochaine au Cachemire où mijote depuis longtemps la menace d'un conflit nucléaire. Le premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan, qui venait de rencontrer Kofi Annan, se dit ouvert aux concessions sur le vieux conflit de Chypre et servira de médiateur entre la Syrie et Israël.

M. Erdogan reedit son désir d'entrer dans l'Europe ; l'élection de son parti (à dominante islamiste) a rassuré la population quant au maintien de son identité au sein de l'Europe chrétienne, dit-il, mais en Turquie, la religion, « valeur commune et sacrée », ne deviendra pas « un objet de politique ».

Autre note d'espoir, le ministre jordanien des Affaires étrangères demande aux États arabes de condamner explicitement les attentats suicide en Israël pour aider à relancer la « feuille de route »...

Une autre voix modérée — hélas moins représentative — est venue de l'Arabie Saoudite. Le prince Al Saoud, ministre de la Planification et ancien ambassadeur à Londres, annonce lui aussi la démocratisation graduelle de son pays... Mais il n'est proche que de la moitié du pouvoir, puisque le clan du prince Abdallah, un partisan de la modernité, s'oppose à celui de son demi-frère Nayef, responsable de la sécurité intérieure et féroce partisan du wahhabisme (l'idéologie de ben Laden). Comme les wahhabites détestent les chiites encore plus que les juifs et les chrétiens, la libération des chiites irakiens par les Américains ne fait qu'alimenter la rage antioccidentale en Arabie Saoudite.

////////////////////

L'édition 2004 de Davos a été clairement dominée par un fort désir de rapprochement entre les démocraties libérales et le monde arabo-musulman, lequel était d'ailleurs fortement représenté à travers des personnalités modérées venues de tous les milieux, unanimes à dénoncer l'utilisation de l'islam à des fins meurtrières.

L'autre grande présence était celle de la Chine, qui comptait peu de délégués politiques et ne participait guère aux débats d'idées... mais qui pesait de tout son poids sur le volet économique du Forum.

La grande absente : l'impénétrable Corée du Nord, dont l'arsenal nucléaire flottait comme une menace sombre et imprécise sur cette assemblée préoccupée de « sécurité » autant que de « prospérité » (c'étaient les deux thèmes du Forum).

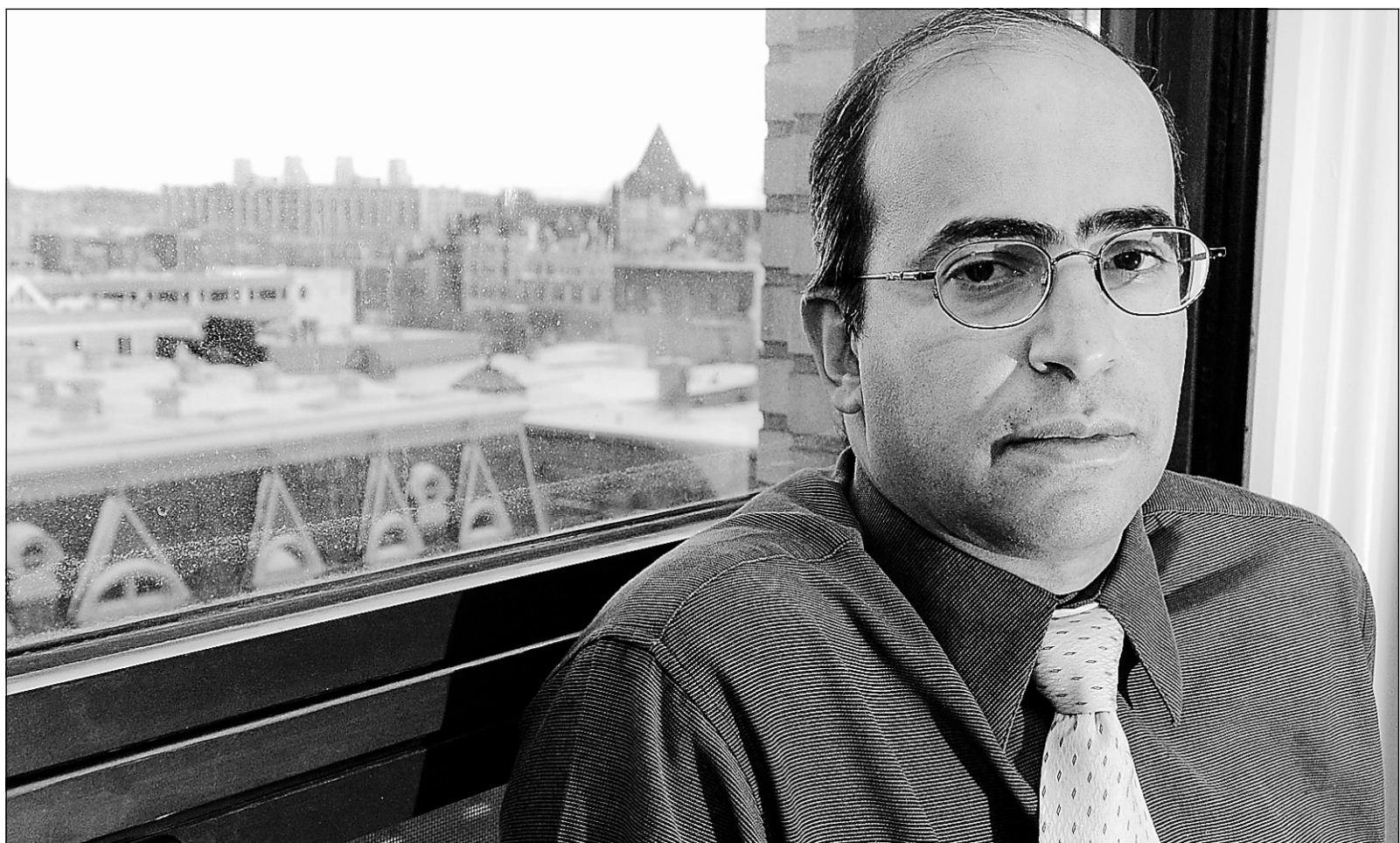


PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

Selon le Dr Ramses Wassef, « la meilleure garantie de protection contre une telle transmission (le sida) ne peut venir simplement d'une divulgation d'état de santé de la part du chirurgien ».

« Êtes-vous infecté, docteur? »

RAMSES WASSEF

L'auteur est professeur titulaire au département de chirurgie à l'Université de Montréal et chirurgien du côlon et du rectum au département de chirurgie du Centre hospitalier de l'Université de Montréal - Hôpital Saint-Luc.

La conversation imaginaire suivante a lieu dans le bureau d'un chirurgien dans un hôpital de Montréal :

— « Merci docteur de m'avoir expliqué ma maladie, la nécessité d'une intervention chirurgicale, sa nature et les risques qui lui sont associés... Si vous permettez, j'aimerais vous poser quelques questions supplémentaires avant de prendre une décision. »

— Bien sûr.
— Êtes-vous porteur du VIH ?
— Non.
— De l'hépatite B ?
— Non.
— De l'hépatite C ?
— Non.

— Merci docteur. Cependant, comme vous le savez bien, vous pourriez être porteur sans le savoir... Alors j'aurais encore quelques questions à vous poser pour évaluer ce risque. Combien avez-vous eu de partenaires sexuels ? En fait, avez-vous eu dans votre vie des relations sexuelles non protégées ? Avez-vous, dans vos jeunes années, consommé des drogues intraveineuses ? Avez-vous un tatouage ou un « piercing » ? Avez-vous voyagé dans des pays où des maladies transmissibles sont endémiques ?
— Euh... Non, je ne crois pas...
— Docteur vous comprenez ensuite que même si vous n'avez dans toutes vos années eu aucun comportement à risque, votre épouse pourrait en avoir eu, être porteur

de votre maladie et vous l'avoir transmise sans votre connaissance. J'aimerais donc la rencontrer pour lui soumettre le même questionnaire. Par la suite, j'aimerais questionner toutes les infirmières qui seront « brossées » durant mon opération, puisqu'elles vont manipuler les instruments que vous placerez dans mon abdomen. L'anesthésiste aussi sera en contact avec mes liquides biologiques, lorsqu'il me placera des voies veineuses, mon épidurale et le tube pour me faire respirer, et je crois qu'il sera assisté par une ou des inhalothérapeutes. Je comprends également que des infirmières sur l'étage viendront me prélever du sang dans les jours qui suivent mon opération, et elles seront donc également potentiellement en contact avec mes liquides. Je vous serais reconnaissant d'organiser une rencontre avec toutes ces personnes pour que je puisse les interroger, ainsi que leurs conjoints et si possible leurs partenaires sexuels passés. Idéalement, j'aimerais que tout ce personnel passe des tests pour ces maladies dans les jours qui précèdent mon opération, et que les résultats soient versés dans mon dossier... »

////////////////////

Le but de ce texte n'est pas de ridiculiser ou de minimiser le souci que tout patient devrait avoir quant au risque qu'il soit « contaminé » lors d'un épisode de soin. Cette préoccupation est tout à fait légitime et, en tant que parent, je la vivrais encore plus si un de mes enfants devait être opéré. Par contre, ce texte veut montrer que la meilleure garantie de protection contre une telle transmission ne peut venir simplement d'une « divulgation d'état de santé » de la part du chirurgien. Cela en partie à

cause du grand nombre d'intervenants autour d'un patient opéré (ou soigné tout simplement) dans un hôpital aura à faire face, et également au fait qu'on peut très bien être contaminé par une personne qui ne se sait pas porteuse d'une maladie transmissible.

Qu'enseignons-nous quotidiennement à nos étudiants (en médecine et en soins infirmiers) et à nos résidents pour qu'ils se protègent (et vous comprenez que le risque pour le personnel des soins de la santé est beaucoup plus grand que pour le patient, puisqu'un membre du personnel sera en contact avec des milliers de patients durant sa vie) ? L'ensemble des mesures de protection est appelé « précautions universelles », et celles-ci sont basées sur le principe que tout patient peut être potentiellement porteur d'une maladie transmissible et que nous devons appliquer les mêmes règles pour tous les cas, et non se protéger seulement lorsqu'un cas est identifié.

Ces mêmes précautions universelles sont en fait la meilleure protection pour le patient, la seule barrière qui peut minimiser le risque de transmission (dans une direction ou dans l'autre) d'un porteur connu et surtout d'un porteur non encore identifié.

La conversation ci-haut serait beaucoup plus « rentable », plus rassurante (et plus respectueuse) si elle était remplacée par cette question unique, que j'encouragerais tous les patients à poser :

— « Docteur, m'assurez-vous que vous et toute votre équipe allez observer toutes les précautions universelles pour éviter la transmission de maladies ? »

Si vous n'avez pas confiance en la réponse à cette question, je vous conseille de changer de milieu.

Que restera-t-il ?

Que restera-t-il dans deux ou trois semaines de cette « affaire Di Lorenzo » ? Aucun enfant séropositif et surtout la mémoire entachée à tout jamais d'une femme honnête et d'une chirurgienne intègre. Car on le dit, on le répète, le risque de transmission chirurgien-patient est infime. On révèle le nom sous le sacro-saint « droit à l'information » et pour rassurer des parents ; la nouvelle est d'intérêt public, l'identité révélée ne l'est pas du tout. L'hôpital Sainte-Justine se charge de joindre toutes les familles, il n'était pas nécessaire que les médias surenchérisissent. Ils auront surtout appris à la famille Di Lorenzo de quoi Maria était déçédée... J'ai bien connu le Dr Di Lorenzo durant nos résidences en chirurgie ; c'était une chirurgienne de grand talent, rigoureuse et intègre qui plus que beaucoup de nos confrères et consoeurs vivait sa profession comme un véritable sacerdoce avec un dévouement hors du commun. Plusieurs de

ces enfants et de ces familles lui doivent beaucoup... il ne faudrait peut-être pas complètement l'oublier.

Sylvain DesGroseilliers
chirurgien, Montréal

Risque nul

Je vous écris pour commenter l'affaire du docteur Di Lorenzo. Je suis détentrice d'un baccalauréat en microbiologie ainsi que d'une maîtrise en virologie. Mon sujet de maîtrise portait sur l'un des gènes du VIH. Je suis outrée de toute la désinformation qui circule autour de cette affaire. Selon moi, le risque de propagation du VIH dans un cas comme celui-ci est nul. Je m'explique. Les patients qui doivent subir une chirurgie ne sont pas testés pour le VIH, les chirurgiens pratiquants doivent prendre d'énormes précautions afin d'éliminer le risque de contagion pour eux-

mêmes. On peut comprendre que si le risque de contagion pour le médecin est nul, il en va de même pour le patient. Pour ce qui est des deux cas de contagion recensés dans la littérature, les médias n'ont apporté aucune précision quant aux mesures de prévention du sida en vigueur dans ces pays. Voilà donc une autre information alarmiste qui n'a aucune valeur scientifique, si elle n'est pas documentée. C'est une honte d'avoir alarmé la population, d'avoir écrit dans ce même journal que le risque de contagion s'élevait à 1 sur 5 ; imaginez l'impact d'une pareille affirmation sur les parents et enfants concernés.

Je blâme *La Presse* et ses journalistes, pour le sensationnalisme fait autour de cette affaire, pour leur ignorance et pour avoir fait du mal à la mémoire d'une grande chirurgienne, qui avait pourtant fait tant de bien autour d'elle.

Michelle Fauchon

Secret de Polichinelle

Je crois que si un test se révèle positif, ça deviendra un secret de Polichinelle tout comme l'identification du nom du médecin. Bien que le problème existe depuis environ 1990, la direction de l'hôpital s'est fait dépasser par les événements, et on n'a plus le contrôle entier de ce qui se passe. Je pense que les paradoxes sont nombreux dans cette situation. Et comme les médecins doivent composer avec des gens de toutes sortes, si les parents avaient eu une décision à prendre dès le début, je me demande si quelques enfants ne seraient pas déjà morts parce qu'il n'y aurait pas eu d'autres médecins pour les soigner. La montagne est toujours plus facile à voir que le sentier pour la gravir.

Alain Beaudin

APPEL À TOUS

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Et si votre médecin avait le sida?

Depuis les révélations faites la semaine dernière par l'hôpital Sainte-Justine, plusieurs personnes réclament qu'un médecin porteur du VIH soit tenu d'en aviser ses patients. Si une telle politique était adoptée, vous laisseriez-vous soigner par un médecin porteur du virus ? Laisseriez-vous ce médecin pratiquer une chirurgie sur vous ou sur un proche ?

Écrivez-nous à forum@lapresse.ca. Les lettres les plus intéressantes (idéalement moins de 300 mots) seront publiées dans nos pages au cours des prochains jours.



Tiens. Un des plus grands établissements financiers en ligne annonce une incroyable percée. Encore.

LE NOUVEAU POWER E*TRADE.

Maintenant en versions turbo, turbo plus et attache ta tuque.

Habités des pères plateformes de négociation des banques, ce message s'adresse à vous. Le nouveau Power E*TRADE vous renversera, avec davantage de produits, des tarifs revus et plus de puissance que jamais. En effet, Power E*TRADE a maintenant les meilleurs prix et les outils de pointe pour les négociateurs et investisseurs de tout niveau. Peu importe votre style, il y a un Power E*TRADE pour vous. Alors, si vous pensiez échanger votre vieille banque contre quelque chose de plus fringant et sexy, le moment est venu de faire l'essai du nouveau Power E*TRADE.

Pour l'investisseur sérieux qui trouve que la banque se rit de lui.

Parfait quand nos transactions sont aussi fréquentes que les reprises de Star Trek.

Si vous préférez négocier à manger ou dormir, voici pour vous !

Quel Power E*TRADE vous convient le mieux ?		Power E*TRADE Pour l'investisseur sérieux 3+ opérations/mois ou actifs de 50 000 \$+	Power E*TRADE avec MarketTrader Pour le négociateur actif 10+ opérations/mois	Power E*TRADE Pro Pour le négociateur hyperactif 125+ opérations/mois
Centre de commande		Plateforme Web conviviale Power E*TRADE Cours, portefeuille, nouvelles et indices en direct Capacité du marché canadien	Puissant tableau de bord Web MarketTrader Cours, portefeuille, nouvelles et indices en direct et en continu NASDAQ Niveau II, capacité du marché canadien	Tableau de bord local professionnel Power E*TRADE Pro Cours, portefeuille, nouvelles et indices en direct et en continu NASDAQ Niveau II, capacité des marchés canadien et US
		État des actifs et gains/pertes en direct	État des actifs et gains/pertes en direct	État des actifs et gains/pertes en direct et en continu
Plateforme haute performance		Parquet à ordres multiples	Parquet à ordres multiples	Opérations pointez-cliquez
Outils de négociation perfectionnés		Accès direct avec Avantage 10 secondes ⁴	Accès direct avec Avantage 10 secondes ⁴	Accès direct avec choix du réseau ECN US ⁷
		Heures de négociation étendues Ordres stop et vente à découvert	Heures de négociation étendues Ordres stop et vente à découvert	Heures de négociation étendues Ordres stop, trailing stop et vente à découvert
Graphiques perfectionnés		Négociation d'options canadiennes et américaines	Négociation d'options canadiennes et américaines	Négociation d'options canadiennes et américaines avec sous-routage des options US
		Alertes courriel et sans fil Centres Obligations, Fonds communs et REER Transfert électronique de fonds	Alertes courriel et sans fil Centres Obligations, Fonds communs et REER Transfert électronique de fonds	Alertes courriel et sans fil Centres Obligations, Fonds communs et REER Transfert électronique de fonds
Équipe de service dédiée Power E*TRADE		Graphiques d'analyse technique Graphiques en direct	Graphiques d'analyse technique Graphiques dynamiques en direct MarketTrader	Graphiques d'analyse technique Graphiques en direct en continu
		Équipe de service spécialisée Power E*TRADE Accès prioritaire téléphone/courriel Service de transfert de compte Concierge ⁵	Équipe de service spécialisée Power E*TRADE Accès prioritaire téléphone/courriel Service de transfert de compte Concierge ⁵	Équipe de service spécialisée Power E*TRADE Accès prioritaire téléphone/courriel Service de transfert de compte Concierge ⁵
Négociez à partir de 9,99 \$ ¹ ou 0,5 ¢/action ² ou remise de 50 % ¹	Actions	À partir de 9,99 \$/opération ou remise jusqu'à 50 % sur total des commissions ¹ , selon le montant le plus élevé	À partir de 9,99 \$/opération ou remise jusqu'à 50 % sur total des commissions ¹ , selon le montant le plus élevé	À partir de 9,99 \$ ou 0,5 ¢/action ² , selon le montant le plus élevé
	Options	À partir de 9,99 \$/opération + 1,10 \$/contrat ou remise jusqu'à 50 % sur total des commissions ¹	À partir de 9,99 \$/opération + 1,10 \$/contrat ou remise jusqu'à 50 % sur total des commissions ¹	À partir de 9,99 \$ + 1,50 \$/contrat
	Taux sur marge	Aussi bas que le taux de base des banques	Aussi bas que le taux de base des banques	Aussi bas que le taux de base des banques
	Frais de plateforme	Aucuns	Gratits ⁸ (économisez 49,95 \$/mois)	Gratits ⁹ (économisez 299,00 \$/mois)
	Frais ECN	Aucuns	Aucuns	À partir de 0,4 ¢/action
Frais faible activité et REER	Aucuns ³	Aucuns ³	Aucuns ³	

NOUVEAU NÉGOCIEZ. MIEUX. PLUS VITE.

À PARTIR DE

OU REMISE DE

OU

9,99 \$ /opération¹

50 % sur commission totale¹

0,5 ¢ /action²

POWER E*TRADE

Adhérez dès aujourd'hui

www.poweretrade.ca

ou appelez au 1-888-POWER-23

Passez à Power E*TRADE aujourd'hui et obtenez jusqu'à 2500 \$⁶ comptant (sujet à conditions), incluant le service de transfert de compte Concierge !⁵

Power E*TRADE et E*TRADE Canada sont des services de la Société de valeurs mobilières E*TRADE Canada (courtier à escompte - exécution seulement), membre du FCPE. E*TRADE, E*TRADE Canada, E*TRADE Financial, Power E*TRADE, Power E*TRADE Pro, le logo E*TRADE, le logo Power E*TRADE et le logo en astérisque sont des marques déposées ou des marques de commerce d'E*TRADE Financial Corp. ou de ses filiales et sont utilisées avec son autorisation. E*TRADE Financial Corp. société de portefeuille cotée à la Bourse de New York et basée aux États-Unis, est indirectement la société mère d'E*TRADE Canada. (1) Pour être admissible au programme de remise sur commissions Power E*TRADE au cours d'un trimestre, il faut atteindre certains seuils de commissions ou effectuer un nombre minimum d'opérations sur actions (incluant les opérations sur options), à l'exclusion des opérations faites pendant le trimestre au moyen de Power E*TRADE Pro. Pour les détails, y compris les critères d'admissibilité et le calcul des remises sur commissions, voir <http://www.canada.etrade.com/french/customer.shtml>. (2) Commission minimum de 9,99 \$ par opération, dans la devise de la transaction. Frais de marché et de réseau ECN non compris. (3) Les frais annuels de REER et les frais trimestriels de tenue de compte ne sont pas imputés aux comptes admissibles à Power E*TRADE. (4) Sujet à certaines conditions. Voir <http://www.canada.etrade.com/seconds/SecondsDetails.shtml> pour toutes les conditions applicables à Avantage 10 secondes. (5) Nous garantissons que le transfert d'un compte admissible au système ATON à partir d'un autre courtier canadien sera complété dans les 10 jours ouvrables suivant la réception des documents de transfert dûment remplis et signés, à défaut de quoi nous créditerons votre compte de 5 opérations sur actions sans frais. Les commissions de ces opérations sans frais accordées en vertu de cette offre seront créditées à votre compte dans les 30 jours suivant l'exécution de la cession, à concurrence de 26,99 \$ par opération, dans la devise du compte. Cette offre de crédits pour opérations gratuites s'applique aux opérations effectuées dans les 30 jours de l'activation de cette offre. Les crédits pour opérations gratuites et autres offres d'E*TRADE Canada n'ont aucune valeur monétaire. (6) Les critères d'admissibilité pour l'offre « Jusqu'à 2500 \$ comptant » comprennent un seuil d'opérations minimum, à l'exclusion des opérations exécutées au moyen de Power E*TRADE Pro, des actifs minimum et des exigences relatives au calendrier des opérations. Pour les détails, y compris les critères d'admissibilité et le calcul de la remise, voir www.poweretrade.ca. Cette offre ne peut être combinée à d'autres offres promotionnelles. En vigueur jusqu'au 31 mars 2004. (7) Pour le détail des frais de réseaux ECN, voir <http://www.canada.etrade.com/french/splash/profes.shtml>. (8) Les frais de Power E*TRADE MarketTrader sont annulés lorsque le client effectue un minimum de 10 opérations par mois. Voir <http://www.canada.etrade.com/french/splash/PEqualifications.shtml> pour tous les critères d'admissibilité. (9) Les frais de la plateforme Power E*TRADE Pro sont annulés lorsque le client effectue un minimum de 125 trades par mois. Voir <http://www.canada.etrade.com/splash/profes.shtml> pour tous les critères d'admissibilité.